

LE PETIT CORPATUS

1776 JANVIER - FEVRIER 2003

BOUSTIGUE



LA NAISSANCE DE LA STATION
LA FORET DE BOUSTIGUE
LE SPORT A BOUSTIGUE

« LE PETIT CORPATUS » est une publication de :

Association Culture et Loisirs de l'Obiou

Adresse : Maison du Tourisme

Route Napoléon

38970 CORPS

Tél./Fax : 04 76 30 03 85

e-mail : petit-corpatus@caramail.com

Tirage du n° 176 : 270 exemplaires

SOMMAIRE

- Page 1 : ÉDITO Les Vœux du Maire Gérard Cardin
Page 2 : RÉUNION du Conseil Municipal
Page 4 : RÉUNION de la Communauté de Communes du Pays de CORPS
Page 5 : TERRITOIRES 38 : Zoom sur une réalisation

ACTUALITÉS :

- Page 6 : L'Association des Parents d'Elèves de Corps / Téléthon 2002
Page 7 : Téléthon 2002 (fin) / Noël très animé
Page 8 : Noël très animé (fin) / Club « Joyeuses Rencontres »
Page 9 : Club « Joyeuses Rencontres » (fin) / Chorale « Chœur à Corps »
Page 10 : Chorale « Chœur à Corps » (fin) / Le Cyber-centre arrive enfin à Corps
Page 11 : Les Vœux du Maire
Page 12 : Retraite bouddhiste européenne à Corps : entretien exclusif avec Gyétrul Jigmé Rinpotché
Page 13 : Annonces animations

DOSSIER SPÉCIAL « BOUSTIGUE » :

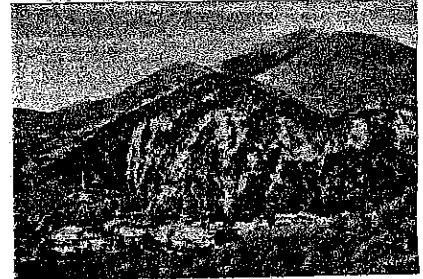
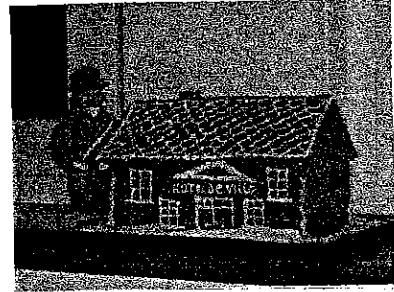
- Page 14 : Introduction
Page 15 : Les Dumas de Boustigue : Interview Jean DUMAS
Page 17 : L'Aventure Boustigue : Interview Marthe et Roger MANENT
Page 18 : Jeannot Balmet et ses avalanches : Interview Jean BALMET
Page 19 : Voler de Boustigue en parapente
Page 20 : Sur les cascades de glace de Boustigue / Comment faire du ski à Boustigue
Page 21 : La forêt de Chaboulance a 40 ans / On chasse aussi à Boustigue, mais...

MAGAZINE :

- Page 22 : PATRIMOINE ARCHITECTURAL : Les lavoirs
Page 23 : PATRIMOINE HISTORIQUE : Histoire de CORPS des origines au XIXème siècle (5^{ème} partie - fin)
Page 24 : PAGE RÉTRO : « Périlleux sauvetage » (Petit Corpatus n°33 b / Juin 1979)
Page 25 : FOOTBALL-CLUB SUD-ISÈRE : La gazette du stade de Corps
Page 26 : MONTAGNE : Voyage là-haut derrière chez nous : Les Rouies
Page 27 : MONTAGNE : Voyage là-haut derrière chez nous : Le faux Col des Rouies

PRATIQUE :

- Page 28 : CUISINE DU TERROIR
Page 29 : JARDINAGE DE SAISON
Page 30 : CARNET DU JOUR
Page 31 : HORAIRES DES MESSSES / RELEVÉ MÉTÉO
4ème de couverture : Galerie de photos



.....
Toute l'équipe du PETIT CORPATUS
vous souhaite une
Bonne et Heureuse Année 2003.
.....

Dossier Boustigue réalisé par : Luc REYNIER - *Interview G.J. Rinpotché réalisée par :* Gérard CARDIN et Philippe SKOFCA

Ont contribué à ce numéro : Association des Parents d'Elèves ; Valérie AVY ; Jean et Solange BALMET ; Gérard CARDIN ; CINÉ-VADROUILLE ; Chorale 'CHŒUR À CORPS' ; Communauté de Communes du Pays de CORPS ; Club 'JOYEUSES RENCONTRES' ; Jean DUMAS ; Magali FRANCOU-CARRON ; Franck GARAUD ; Robert GARAUD ; Valérie GUZZO ; Mairie de CORPS ; Marthe et Roger MANENT ; Claudine PORCERO ; Luc REYNIER ; Colette SERRE ; Philippe SKOFCA ; TERRITOIRES 38 (Yves Nurit).

Remerciements particuliers : Jean BALMET ; Gérard CARDIN ; Jean DUMAS ; Marthe et Roger MANENT ; Yves NURIT (Territoires 38) ; Gyétrul Jigmé RINPOTCHÉ ; et toutes les 'petites mains' qui fabriquent le PETIT CORPATUS tout au long de l'année.

Notre couverture : BOUSTIGUE Photo Luc REYNIER (Le PETIT CORPATUS) - Conception Franck GARAUD

LES VŒUX DU MAIRE

Samedi 4 janvier 2003 à 18 heures, l'ensemble du Conseil Municipal et Mr le Maire recevaient la population, les autorités, à la nouvelle salle de la Mairie pour la cérémonie des vœux.



Après avoir tenu à remercier les personnes présentes (population, administrations, personnel communal, élus), Gérard Cardin a fait un bilan très détaillé de l'année 2002 et présenté les perspectives 2003.

Remerciements ont été faits aux administrations : les Pompiers dont le dévouement est indispensable à nos communes ; les Gendarmes avec les mouvements de personnel et surtout la crainte devant les réductions d'effectifs, un nouveau gendarme doit cependant être nommé à la brigade de Corps ; à la Perception et notamment avec l'arrivée de Mme Agnès RIGG, jeune perceptrice très vite appréciée pour son travail ; à l'ensemble des services publics et notamment au personnel communal toujours présent et très dévoué.

Remerciements également aux élus et à la Communauté de Communes du Pays de Corps, pour son travail exemplaire, à savoir ses réalisations et ses projets.

Remerciements aux nombreuses associations pour leurs activités et leur investissement dans la vie locale et, notamment, le Club Joyeuses Rencontres ; l'Association de Développement Touristique ; Culture et Loisirs de l'Obiou ; l'Association des Parents d'Elèves ; le Kuklos ; le Football-Club Sud-Isère ; le Tennis-Club ; la Boule du Chamois ; Lire en Corps ; Récré à Corps ; la Route Napoléon en Sud-Isère ; la Chorale Chœur à Corps.

En ce qui concerne le bilan 2002 des travaux, Mr le Maire a tenu à répertorier les différentes réalisations :

- la salle polyvalente de la Mairie avec la partie administrative (salle du Conseil, de mariage) mais aussi avec la mise en place de l'infrastructure cinéma agréée C.N.C. et qui présente toute la sécurité et le confort requis pour cette activité.
- la bibliothèque, moderne, informatisée, confortable, spacieuse et lumineuse.
- l'aménagement paysagé devant la bibliothèque.
- les locaux de l'entreprise Call Factory, centre d'appels.

Et surtout les travaux d'assainissement indispensables à l'aménagement touristique et au bien vivre de la population en matière d'environnement. Pour ce faire, la Commune a eu la chance de bénéficier d'emprunts à taux bas, mais aussi de subventions à taux exceptionnels.

Devant les nombreux aléas et problèmes liés à ce chantier, Mr le Maire a tenu à s'expliquer et à rassurer la population quant à la rapidité des travaux et la prise en compte des nuisances.

N'oublions pas également le travail effectué quant à la qualité de l'eau grâce à l'installation d'un système de filtrage par lampes ultra-violet pour bénéficier d'une qualité d'eau sans plus aucun problème de pollution.

A ce stade de la réunion, Mr Le Maire a présenté les aménagements de la Communauté de Commune sur le territoire de la Commune de Corps, à savoir :

- la rénovation des locaux administratifs
- l'aménagement du lac
- le cyber-centre (2 sites sont ouverts, l'un à la Salle en Beaumont et, depuis le 7 janvier, le second à Corps), à la disposition de la population contre une participation financière modique. Un emploi-jeune subventionné par le Conseil Général vous initie à la pratique de l'informatique.

Le Maire a tenu encore à remercier le travail exemplaire des élus de la Communauté de Communes pour l'année 2003. Les projets sont nombreux et Mr le Maire et son Conseil Municipal espèrent vivement pouvoir les engager et pour certains les mener à terme. Parmi ceux-ci :

- l'école rénovée
- les logements près de l'église et, sur le même périmètre, des magasins pour le village du livre. Sur ce point Mr le Maire a précisé que ce projet continuait son chemin même si un certain scepticisme peut régner. C'est un travail de longue échéance.

- l'étude sur la réhabilitation de Corps avec Territoires 38

- et, bien sûr, toujours l'aménagement du Lac avec la Communauté de Commune et l'arrivée de bateaux.

Mr le Maire, pour conclure, a tenu à préciser : « Comme vous le voyez beaucoup de choses se font et vont se faire à Corps. Passez une bonne soirée. Mes conseillers et moi-même sommes à votre disposition si vous avez des questions, et encore bonne année à toutes et à tous ! »

RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

14 DÉCEMBRE 2002

PRÉSENTS : MM. CARDIN ;
FRANCOU-CARRON ;
PASDRMADJIAN ; REYNIER ;
BOULANGER ; CELCE ;
GONSOLIN ; DUBOIS ;
GARAUD.

ABSENTS : MM. MASSE ;
PELLISSIER.

Secrétaire de séance : Mr
GARAUD.

Ordre du jour :

- D)- Aménagement et réduction du temps de travail (35 heures).
II)- Urbanisme : dossier K9006.
III)- Participation SEML Obiou-Beaumont.
IV)- Délibération pour effectifs Gendarmerie et lettre au Président du Conseil Général.
V)- Demandes de La Roseraie.
VI)- Intervenant pour cours de musique à l'école.
VII)- Délibérations d'approbation des plans d'aménagement des bâtiments et du programme de travaux pour la rénovation du centre-bourg par l'OPAC.
VIII)- Délibération pour l'indemnité de conseil du Trésorier de Corps.
IX)- Fixation du prix de vente de terrains et délibération pour la signature des actes notariés.
X)- DM BP 2002.
XI)- Questions diverses.

D)- AMÉNAGEMENT ET RÉDUCTION DU TEMPS DE TRAVAIL (35 Heures) :

Le Maire informe le Conseil Municipal de la nécessité, avant toute délibération portant sur la mise en œuvre de l'ARTT, de transmettre pour avis un dossier de saisine au Comité Technique Paritaire, accompagné du protocole régissant l'ARTT.

II)- URBANISME : DOSSIER K9006 :

Le Maire rencontrera le responsable des travaux de La Poste pour précisions sur la modification du châssis fixe vitré.

III)- PARTICIPATION SEML OBIOU-BEAUMONT :

Le Maire expose au Conseil Municipal que le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays de Corps a décidé de créer une Société

d'Economie Mixte Locale pour réaliser diverses prestations dans les domaines suivants :

- étude et réalisations d'opérations relatives au développement durable et à la promotion touristique du secteur

- valorisation, gestion ou exploitation de sites et de patrimoines naturels ou aménagés et d'équipements et activités liés au tourisme et aux services

- plus généralement, toutes prestations de service, toutes opérations mobilières et immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou susceptible de concourir à sa réalisation

Le Maire, d'autre part, porte à la connaissance de l'Assemblée le projet de statuts de cette SEML dénommée SEML Obiou-Beaumont et informe le Conseil Municipal que les Communes membres de la Communauté de Communes ont la possibilité de souscrire deux actions, ou plus au capital de la SEML. Après délibération, le Conseil Municipal :

- approuve le projet de statuts de la SEML Obiou-Beaumont

- autorise le Maire à souscrire 5 actions pour un montant total de 1500 €

- désigne Mme FRANCOU-CARRON et, en cas d'empêchement, MM REYNIER et GONSOLIN (par ordre de priorité) pour représenter la Commune aux Assemblées Générales

- autorise Mme FRANCOU-CARRON à exercer toute fonction qui pourrait lui être confiée par les Assemblées Générales et par la suite par le Conseil d'Administration.

IV)- DÉLIBÉRATION POUR EFFECTIFS GENDARMERIE :

Lettre sera envoyée à Mr le Préfet avec copie de la délibération du 18 Octobre 2002 dans laquelle il était demandé à l'Etat de fournir un effectif suffisant à la Brigade de Gendarmerie de Corps afin qu'elle assure convenablement ses missions.

V)- DEMANDES DE LA ROSERAIE :

- Pour l'installation d'une cuve de gaz destinée au chauffage de la laverie :

Mr PASDRMADJIAN est chargé d'étudier la conformité de l'installation éventuelle avec les règles de sécurité.

- Pour l'achat par la Commune du bâtiment abritant le mur d'escalade et du bâtiment de la laverie :

Avis favorable de principe pour l'acquisition à un prix à déterminer et à la condition de trouver des crédits dans le cadre du BP 2003.

VI)- INTERVENANT POUR COURS DE MUSIQUE À L'ÉCOLE :

Lecture est faite par le Maire de la demande de la directrice de l'école pour la mise en place de cours de musique à raison de 3 séances par classe et par trimestre.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal donne son accord pour que Mme Sophie DONNET intervienne, pendant l'année scolaire 2002/2003, dans chacune des trois classes de l'école pour assurer des cours de musique d'une durée de ¼ d'heure, 3 fois par trimestre, au prix de 25 € de l'heure.

VII)- DÉLIBÉRATIONS D'APPROBATION DES PLANS D'AMÉNAGEMENT DES BÂTIMENTS ET DU PROGRAMME DE TRAVAUX POUR LA RÉNOVATION DU CENTRE-BOURG PAR L'OPAC :

Le Maire rappelle à l'Assemblée les grandes lignes du projet de rénovation du centre-bourg, et notamment le programme de travaux d'aménagement des commerces, et présente les plans de construction de 4 logements et de 2 locaux commerciaux.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal confirme son accord déjà donné lors de l'approbation du mandat de maîtrise d'ouvrage déléguée, sur le programme des travaux de réalisation des logements et des commerces et approuve entièrement les plans de rénovation établis en Septembre 2002 par Mr MARCHAND, architecte.

VIII)- DÉLIBÉRATION POUR L'INDEMNITÉ DE CONSEIL DU TRÉSORIER DE CORPS :

RÉUNION DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DE CORPS

MERCREDI 4 DECEMBRE 2002
CORPS

PRÉSENTS : MM. MOUTIN, TROSSERO, FRANCOU-CARRON, SERRE, POLI, RIGLET, MOSTACCHI, PELISSIER, BONNOIT, ANDRIEUX, PEYTARD, TEMPLIER, RICHIERO, CASSAGNE, BALME E., BARBE, ABERT, FROMENT, COURTEAU, BALME R., BERNARD, GONSOLIN, FESSIA.

INVITÉS PRÉSENTS : MM. CARDIN Conseiller Général, Mme RIGG Trésorier, M.RAGOUCY Territoire 38, M.BEJJAJI Cabinet La Ronnade

REPRÉSENTÉE : Mme BATTISTEL

EXCUSÉ : M. LAUDET

ABSENTS : MM. REYNIER, GRAND H.

★ ★ ★ ★ ★ ★ ★ ★

RÉGIME INDEMNITAIRE DU PERSONNEL

Afin de permettre au personnel intercommunal de bénéficier d'un 13^{ème} mois, une indemnité spécifique est votée en concordance avec les décrets du 14 Janvier 2002.

BATEAUX

La Commission d'Appel d'Offres, réunie le 2 Décembre 2002, a retenu les offres suivantes :

Lot 1 : Bateau électro-solaire : la société MW LINE pour un montant total de 320486 € HT

Lot 2 : Flottille de 6 bateaux électriques de 4/5 places : la société RUBAN BLEU pour un montant total de 38 776,53 € HT

Les bons de commandes seront établis dès réception des avis des experts concernant les différentes réglementations en vigueur.

CONSTITUTION DE LA S.E.M. (Société d'Economie Mixte)

Le Conseil Communautaire approuve les statuts de la S.E.M., décide de souscrire 105 actions de 300 € l'une, représentant 70% du capital de la S.E.M.

Monsieur le Président informe l'Assemblée des différentes actions retenues à ce jour. 15% du capital est laissé aux Communes du Canton et 15% à des actionnaires privés

COMMUNES	NOMBRE D' ACTIONS
Ambel	2
Beaufin	2
Monestier-d'Ambel	2
Pellafol	3
Corps	5
La Salette-Fallavaux	1
Les Côtes-de-Corps	1
Ste-Luce	Pas encore défini
St-Michel-en-Beaumont	Pas encore défini
St-Laurent-en-Beaumont	1
St-Pierre-de-Méarotz	2
La Salle-en-Beaumont	3
Quet-en-Beaumont	1

Actionnaires privés :

Ont répondu favorablement : l'Hôtel de La Poste, l'Hôtel du Tilleul, l'Hôtel Boustigue, le Nouvel Hôtel, le village-vacances L.V.T, l'Association de Développement Touristique, le Panier des 4 Saisons, la Distillerie « La Salettina »

7 représentants de la Communauté de Communes sont désignés au Conseil d'Administration de la S.E.M. : MM MOUTIN, BATTISTEL, FRANCOU-CARRON, TROSSERO, BONTHOUX, COURTEAU, RICHIERO.

Mr MOUTIN est désigné en qualité de représentant de la Communautés aux Assemblées Générales de la S.E.M.

Afin de permettre le dépôt des actions avant l'Assemblée Générale, Mr MOUTIN est autorisé à ouvrir un compte provisoire à la Poste.

CONTRAT GLOBAL DE DEVELOPPEMENT

Reconnaissant le manque de moyens d'animation sur le lac et ses rives, le Conseil Communautaire charge le Président de déposer une demande de subvention auprès de la Région afin d'acquérir des pédalos et des jeux extérieurs pour les enfants. Un dossier de 40 305 € HT est proposé. Il pourrait être subventionné à 50%.

INTERVENTION DE M.LAPEYRE (service R.T.M.)

Mr LAPEYRE ayant exposé la restructuration des services de l'O.N.F., il est décidé d'envoyer un courrier au Délégué National exprimant les inquiétudes des élus face :

- à la perte de la gestion de la main-d'œuvre par le service R.T.M., permettant de gérer directement les travaux de plantations, d'entretien des drains réalisés

- à la restructuration de l'O.N.F. qui supprime de nombreux postes

- à l'abandon du service de proximité marqué par l'abandon des secteurs.

Il est demandé à Mr LAPEYRE d'élaborer avec chaque Commune les travaux pour 2003.

Mr LAPEYRE demande que les Communes lui adressent un extrait du plan cadastral avec l'échelle pour permettre d'établir les dossiers et demande que les autorisations de passage soient traitées avec chaque propriétaire concerné.

Un avenant au lot 3 (Marché PELISSARD) doit être établi afin de prendre en compte les 10 m de collecteur supplémentaires sur la Commune de Corps.

PROGRAMME PRODEPARE

Seuls la réhabilitation des ruisseaux et l'entretien des plages bénéficieront du programme PRODEPARE (chantiers faits par l'O.N.F dans le cadre d'un programme de réinsertion professionnelle).

COMMUNES	NOMBRE DE JOURNEES DE TRAVAIL
AMBEL	4
MONESTIER-D'AMBEL	3
CORPS	19
ST-PIERRE-DE-MEAROTZ	8
ST-LAURENT-EN-BEAUMONT	4
LA SALLE-EN-BEAUMONT	5
LA SALETTE-FALLA VAUX	5
LES CÔTES-DE-CORPS	5
PELLAFOL	5
QUET-EN-BEAUMONT	2

PISCINE DE LA MURE

L'ensemble des Communes réfute l'étude établie pour participation des Communes au Syndicat Intercommunal pour la piscine de La Mure.

Le critère potentiel fiscal par habitant est inadapté pour les Communes du Canton. Certaines petites Communes ayant peu d'habitants et peu d'enfants mais bénéficiant du revenu de la taxe professionnelle de E.D.F auraient une participation trop élevée.

Les Maires proposent de participer seulement aux frais de fonctionnement sans intégrer le Syndicat.



Le Maire demande au Conseil Municipal de se prononcer sur le montant de l'indemnité de conseil à verser aux trésoriers pour l'année 2002.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide de verser une indemnité de conseil de 483,70 € brut à répartir ainsi :

Mr HOUZIEL : 322,47 €

Mme RIGG : 161,23 €

IX)- FIXATION DU PRIX DE VENTE DE TERRAINS ET DÉLIBÉRATION POUR LA SIGNATURE DES ACTES NOTARIÉS :

- Vente parcelle AC 479 :

Le Maire informe le Conseil Municipal de la nécessité, pour passer l'acte de vente d'une partie du terrain AC 479, de fixer les modalités de cette vente.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide :

- de vendre à Mr et Mme CHARLES Pierre une partie du terrain cadastré AC 479 pour une superficie de 98 m²

- de fixer le prix de vente à 1 200 €

- de mettre comme condition de vente la réfection, aux frais de l'acheteur, du mur de soutènement du terrain (clause à faire figurer dans l'acte de vente)

- de mandater le Maire pour signer l'acte de vente

- Achat de terrain pour la remise en état du chemin de la micro-centrale :

Le Maire porte à la connaissance du Conseil Municipal la modification du plan cadastral établie par le service du cadastre et transmis par Mr ROUVIDANT, géomètre expert, délimitant les parcelles de terrain modifiées à la suite de la réfection du chemin de la micro-centrale.

Il apparaît sur le plan que Mr HOSTACHE et ses enfants deviendraient propriétaires d'une parcelle communale, à l'origine non cadastrée, d'une superficie de 143 m² et qu'ils céderaient à la Commune 241 m² de la parcelle C 280.

Après délibération, le Conseil Municipal donne son accord :

- pour la remise gracieuse à Mr HOSTACHE et ses enfants d'une partie non cadastrée de 143 m²

- pour l'achat d'un morceau de la parcelle C 280 d'une surface de 241 m² au prix de 368 €

- pour mandater le Maire pour signer l'acte d'achat en l'étude de Maître MATHIEU.

X)- DM BP 2002 :

BP Eau et Assainissement et BP Commune : Voir documents en Mairie

XI)- QUESTIONS DIVERSES :

a) Lettre du « groupe responsable de la paroisse » s'inquiétant de ruissellements dans le clocher de l'Eglise : contact sera pris avec un artisan pour évaluer les travaux à effectuer.

b) Demande de la directrice de l'école pour l'utilisation de l'éducateur des APS pour encadrer les sorties de skis de l'école : accord du Conseil Municipal.

c) Devis pour la prestation du Carillon de Douai pour le 15/12/02 : 1023,45€ pour 90 minutes : accord du Conseil Municipal.

d) Lettre concernant la couverture en cas de déplacement professionnel, par l'assurance auto de l'agent de l'A.D.T. : copie du contrat d'assurance sera fourni à la Mairie pour étude.

e) Proposition pour insertion d'infos sur un site Internet : refusé.

f) Devis Guide Sortir 2003 : 185€ : accord de l'Assemblée.

g) Devis d'élagage d'arbres à la Z.A. 3000 € : accepté pour BP 2003.

h) Réfection sol salle village-vacances : avis favorable pour la mise en place d'un plancher flottant dont le prix sera négocié par Mr PASDRMADJIAN.

i) Lettres de Mr PELLISSIER pour une modification du PLU zone des Chênets et désenclavement de terrains : à inclure dans le dossier constitué pour la révision du PLU.

j) Demande de subvention pour la XIIème Ecole d'Eté de Didactique des Mathématiques : subvention de 750 € accordés (BP 2003).

k) Subvention au Centre Léon Bérard : 50 € accordés pour 2003.

l) Une nouvelle association vient de se créer « Route Napoléon en Sud-Isère » : la Commune sera membre de droit pour une cotisation annuelle de 100 €.

m) Location salle de réunion au film « Renée » : le Maire rappelle au Conseil Municipal que la nouvelle salle avait été mise à disposition de l'équipe de tournage pendant une semaine et qu'il faudrait fixer le prix de location. Après délibération,

le Conseil Municipal décide de fixer forfaitairement le prix de location à 150 €.

n) Prêt du local de l'ancienne cantine : le Maire fait part au Conseil Municipal du souhait de l'association « Récré à Corps » d'avoir la possibilité d'utiliser, en dehors des heures de classe, la salle de l'ancienne cantine scolaire pour les diverses activités de l'association. Après délibération, le Conseil Municipal décide de mettre à la disposition de l'association « Récré à Corps » le local de l'ancienne cantine et de leur confier un trousseau de clés pour le portail de l'école et la salle de l'ancienne cantine.

o) Lettre de Mr DELAS pour achat d'un bâtiment communal : avis défavorable du Conseil Municipal.

p) Lettre de Mr et Mme EYMARD Jules pour la rétrocession d'un terrain : dossier à l'étude avant réponse.

q) Demande de subvention pour la mise en place d'un traitement de l'eau par UV : le Maire informe le Conseil Municipal du montant des dépenses nécessaires à la mise en place du traitement de l'eau du réservoir principal par UV concernant :

- la construction d'un local

- la fourniture et la mise en

place d'un appareil UV

- la fourniture et la mise en

place d'un transmetteur téléphonique

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide :

- d'accepter les devis proposés, à savoir :

Construction d'un local

Réseau sec : 3684,67 € HT

Local : 15025,60 € HT

Unité de traitement de l'eau :

22926 € HT

Transmetteur téléphonique Diatel :

1372 € HT

- de charger le Maire d'entreprendre les démarches et signer tous les documents s'y rapportant

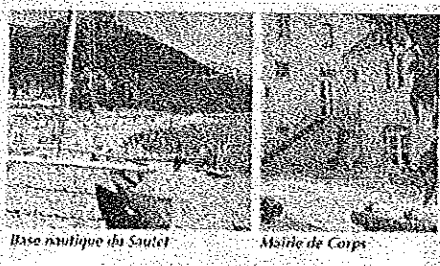
- de solliciter auprès de l'Agence de l'Eau et du Département une subvention la plus élevée possible

de confier au SMDEA la mission d'exécuter cette opération.



TERRITOIRES 38 : ZOOM SUR UNE RÉALISATION

Au fil des comptes-rendus de réunions du Conseil Municipal et de la Communauté de Communes, vous avez pu constater que TERRITOIRES 38 est le partenaire de nos élus pour tous les travaux engagés et à engager, ainsi que pour les projets de réaménagement touristique de notre Canton. Mr Yves NURIT, rédacteur, nous a autorisés à reprendre dans nos colonnes un article paru dans « La Lettre de Territoires 38 » n°4 d'Octobre 2002, concernant les réalisations de cette société sur le Canton de Corps.



Dans le Canton de Corps, l'un des plus faiblement peuplés de l'Isère (13 communes, 1600 habitants), Territoires 38 joue un rôle d'ensemblier des projets touristiques et facilite le montage de dossiers auprès des financeurs.

Par ailleurs, la société conduit sur place des travaux d'assainissement, de réhabilitation et de construction.

Un développement axé sur le tourisme

Etape reconnue sur la Route Napoléon, proche du site de la Salette fréquenté chaque année par 300 000 visiteurs, Corps bénéficie d'un flux massif de touristes. Le défi de Corps et des communes du canton est de transformer le tourisme de passage en tourisme de séjour, afin de générer davantage de retombées économiques.



Edouard Ragoucy, chef d'entreprise, dans un projet de développement touristique à Territoires 38.

La première intervention de Territoires 38 en matière de développement touristique à Corps a permis la réhabilitation et la relance du village de vacances communal de 250 lits, grâce à la mise en place d'un montage juridique et financier original. Puis, avec la Communauté de Communes du Pays de Corps, la société a élaboré en 1998 un programme global de développement touristique et un plan de financement faisant intervenir le Conseil Général, l'Etat, les Charbonnages de France, l'Europe (zone 5b, objectif 2) et la Région. Ce partenariat s'est concrétisé par l'aménagement sur les berges du Lac du Sautet d'une base nautique, d'une plage et d'aires de pique-nique, ainsi que l'aménagement d'un camping et d'une promenade piétonne.

Cet automne verra le réaménagement d'aires pour l'accueil de groupes, la réhabilitation de l'ancienne « maison du passeur », la réalisation d'un espace aquatique pour enfants et la mise en place d'H.L.L. (Habitations Légères de Loisirs) qui permettront d'allonger les séjours.

Une nouvelle étape en préparation

Le principe de la mise en place d'un bateau de promenade électro-solaire vient d'être voté par la Communauté de Communes. Territoires 38 s'est investie dans ce projet en travaillant avec les élus et l'ensemble des partenaires concernés à la mise à plat des éléments indispensables aux prises de décisions relatives à la création et à l'exploitation de ce produit d'appel original.

Toutes les dimensions du développement local

Territoires 38 est intervenue en parallèle sur le montage et la réalisation pour la commune de Corps des travaux d'assainissement collectif indispensables pour débloquer les projets du bord de lac, ainsi que pour la mise en place d'équipements communaux.

Les « petits » projets requièrent parfois plus d'énergie et de constance que les gros, souligne Edouard Ragoucy. Les contraintes administratives sont les mêmes, la mise en place des financements souvent plus difficile. Les élus du canton en sont conscients et mandatent la société pour la plupart de leurs opérations.

Une collaboration de longue date

Depuis une vingtaine d'années, Territoires 38 a participé à l'aménagement de la moitié du territoire communal. La zone d'activités, la micro-centrale, la réhabilitation du centre de vacances et plus récemment la base nautique, le camping et l'assainissement n'auraient pu se concrétiser sans son concours. La société amène des moyens humains et une expertise technique qui font défaut aux collectivités, particulièrement en milieu rural. Sa capacité d'accompagnement, faite d'expérience des dossiers et de connaissance des procédures, constitue une valeur ajoutée essentielle.



Gérard Cardin, conseiller général du canton de Corps et maire de Corps.

Le développement touristique est au bénéfice de toute l'intercommunalité.

L'aménagement des berges du Lac du Sautet et le développement d'une activité de promenade en bateau sur le lac font partie d'un développement touristique d'ensemble. Ces équipements viennent compléter l'offre existante : via ferrata du Sautet, randonnée pédestre, VTT et canoë-kayak. La possibilité d'accéder depuis la base nautique aux autres berges du lac, en bateau électro-solaire ou en petit bateau électrique (une flottille de 5 bateaux de 4 à 5 places est prévue pour la saison prochaine), permettra un meilleur rayonnement vers les 180 km de sentiers thématiques de randonnée répartis sur l'ensemble des 13 communes.

Territoires 38, partenaire du développement

Dans la conduite de ce projet, la souplesse, la disponibilité, la compétence technique, financière et juridique de Territoires 38 ont été totalement adaptées à notre demande, souligne Yves Moutin. D'autres actions de développement au service de toute la population seront engagées en partenariat avec la société. La Communauté envisage notamment la création d'un centre médico-social, dont l'étude de faisabilité est en cours de mise en œuvre.

Prochainement, Territoires 38 se verra confier l'étude d'un nouveau projet structurant et fédérateur pour la totalité des communes.



Yves Moutin, président de la Communauté de Communes du Pays de Corps et maire de Félletin.

Tous ces dossiers sont suivis par Edouard Ragoucy, précise Gérard Cardin. Le fait d'avoir un interlocuteur connaissant bien le terrain est un gage de continuité et d'efficacité.

ACTUALITÉ : DEUX MOIS D'ACTIVITÉS À CORPS

L'ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES DE CORPS

Présentation :

L'A.P.E. de Corps a été créée en 1986. La première Présidente en fut Marie-France FLORENCE, a qui ont succédé, au fil des années, Mme BIEGNOLÉ, Françoise ROSTAING, Fabiola COUHIN et, depuis 1997, Claudine PORCERO.

Cette association a pour but de récolter des fonds afin de permettre aux enfants de l'école de Corps de bénéficier de diverses activités au sein de l'école à moindre coût : ski, poney, spectacles, cinéma, arbre de Noël... Le dernier voyage scolaire date de Juin 2000, où les enfants sont partis 5 jours en péniche sur le Canal du Midi.

Pour récolter ces fonds, l'A.P.E. organise des manifestations tout au long de l'année : 2 lotos (en Octobre et Mars), 1 kermesse avec tombola au mois de Juin. Les Mairies du Canton aident financièrement l'association et des subventions lui sont allouées par le Conseil Général pour les activités.

Assemblée Générale du 11/10/2002 :

Présentes : Mmes MASSE, DESMAREST, CELCE, TEMPLIER, DIANOV, KEITA, GIBBY, PORCERO, BOULANGER, CASTEL.

Excusés : Mmes MAGNAN, ETALX, Mr ROCHE.

Ordre du jour : Bilan 2001/2002 et renouvellement du Bureau.

I- Bilan 2001/2002

Dépenses :

Ski (location matériel et forfaits) :	807
Poney :	952
Lots lotos / kermesse :	1197
Spectacles (cinéma / théâtre) :	263
Cadeaux arbre de Noël :	253
Boissons buvette lotos / kermesse :	163
Frais généraux :	181

Total des dépenses : 3816 €

Recettes :

Solde année 2000/2001 :	1276
Subventions Conseil Général / Mairies :	848
Lotos / kermesse / tombola :	3035
Participation des parents aux activités :	282
Dons de particuliers :	45

Total des recettes : 5486 €

Balance positive : 1669 €

II- Election du nouveau Bureau

Christian ROCHE a souhaité présenter sa démission du poste de Vice-Président qu'il occupait au sein de l'association depuis plusieurs années.

L'ensemble du Bureau le remercie très chaleureusement pour la disponibilité, le dévouement et le dynamisme dont il a fait preuve tout au long de ces années. Est remerciée également Héloïse CASTEL pour l'aide active qu'elle a apportée à l'association.

Le nouveau Bureau se compose de :

Présidente : Claudine PORCERO

Vice-Présidente : Adette ETAIX

Trésorière : Patricia CELCE

Secrétaire : Nathalie BOULANGER

Secrétaire adjointe : Elodie DESCALIS

Bienvenue aux nouveaux membres du Bureau et merci d'avoir bien voulu rejoindre les rangs de l'association. Les idées nouvelles sont toujours les bienvenues.

III- Remerciements

L'A.P.E. tient à remercier tous les commerçants qui l'ont aimablement aidée à l'occasion des lotos et de la kermesse, tous les parents qui l'ont aidée bénévolement en ces occasions, ainsi que les particuliers pour leurs dons en espèces et en lots.

TÉLÉTHON 2002

Cette année encore, la Commune de Corps, en partenariat avec la Maison du Tourisme et l'A.D.T., a participé au TÉLÉTHON au début du mois de Décembre. Comme vous le savez, le but de cette manifestation nationale de la solidarité est de récolter des fonds pour la recherche sur les maladies génétiques, notamment les différentes formes de myopathie.

A l'occasion de cette édition 2002, la vente des ampoules et des nœuds de papier brillant pour illuminer et décorer le village, initiée il y a deux ans, a été reconduite avec succès.

Mais il y avait une nouveauté : un concours de belote a été organisé Vendredi 6 Décembre dans la nouvelle Salle de la Mairie. Ainsi, 32 joueurs de tous âges se sont mobilisés pour participer au Téléthon tout en s'amusant, dans une ambiance chaleureuse.



L'intégralité des droits d'inscription a été reversée à l'A.F.M., association coordinatrice de la manifestation nationale. La générosité des joueurs a été récompensée par des lots gracieusement offerts par les généreux commerçants et partenaires que les organisateurs tiennent à remercier : Maison du Patrimoine de Pellafol, Panier des 4 Saisons, boutique Librarii, Marmotte Boutique, Communauté de Communes du Pays de Corps, Boustigue Hôtel, Crédit Agricole, Distillerie La Salettina, Pharmacie Balme, Poste de Corps, Garage Citroën, Garage Renault, bouquinerie Napoléon à Corps, Hôtel de la Poste, Primeurs Rostaing, Tabac Chez Lilly, Boucherie Templier,

Boucherie Marcou, Boulangerie Leroux, Bar des Voyageurs, Coiffure de Corps, boutique Elle et Lui, Entreprise O.S.E., Ferme des Chênets.

Au total, la Commune de Corps a reversé au TÉLÉTHON 150 € de dons et 933 € de recettes pour cette édition 2002. Rendez-vous l'année prochaine pour un nouvel élan de solidarité et de générosité.

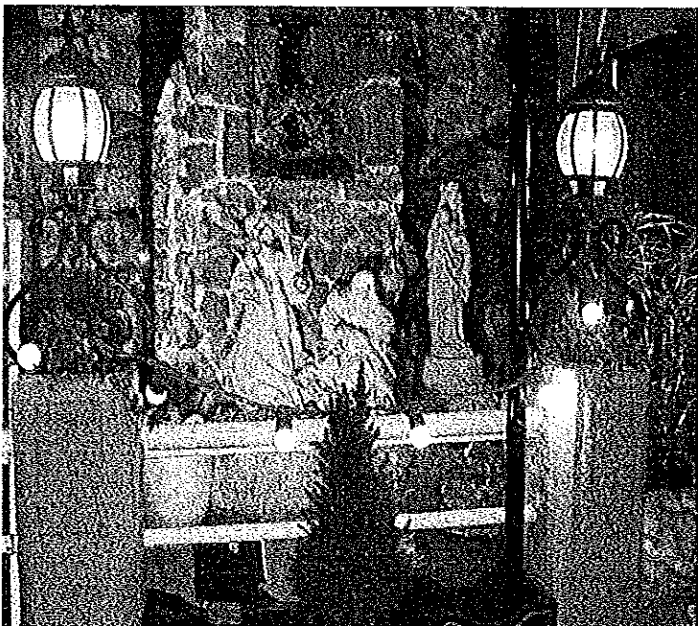


Les parties furent acharnées

NOËL TRÈS ANIMÉ

Depuis quelques années, Corps a recommencé à s'animer en période des fêtes. Les ampoules symboliquement « vendues » au profit du Téléthon garnissent les guirlandes installées sur les crosses des réverbères et sur les façades des bâtiments municipaux ; les habitants et les commerçants décorent de mieux en mieux maisons et vitrines, et l'on voit souvent les nœuds brillants achetés à l'occasion du Téléthon orner les balcons.

Crèches, décorations et illuminations ont ainsi paré le village de gaieté, beauté et magie pendant quelques semaines.



La crèche de Mr Delas

Tous les gens de passage vous le diront : Corps est l'un des sites les plus agréables à traverser en période de Noël sur notre portion de la Route Napoléon ! Aussi, la Maison du Tourisme a organisé, comme les années précédentes, un concours de décorations de Noël qui récompense particuliers et commerçants pour leurs efforts et dont les prix ont été remis lors des Vœux du Maire de Corps.

Nul doute que l'année prochaine sera l'occasion d'améliorer encore la décoration du bourg.

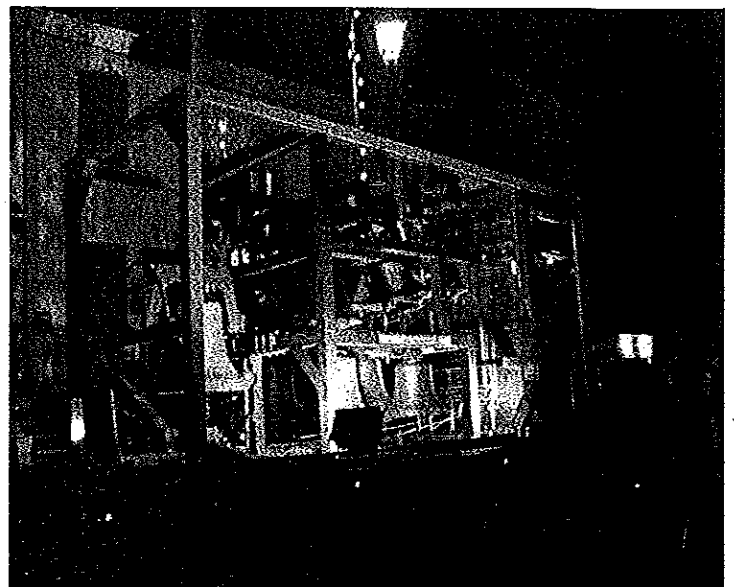
Les idées-cadeaux ne manquaient pas et le beau temps était de la partie pour le Marché de Noël que l'A.D.T. organisait pour la première fois Dimanche 15 Décembre, dans la nouvelle Salle de la Mairie.

Artisanat, produits du terroir, éléments de décoration, étaient proposés aux visiteurs qui, tout en flânant entre les stands, pouvaient se régaler des crêpes de Mme L'AZOU accompagnées du traditionnel vin chaud.



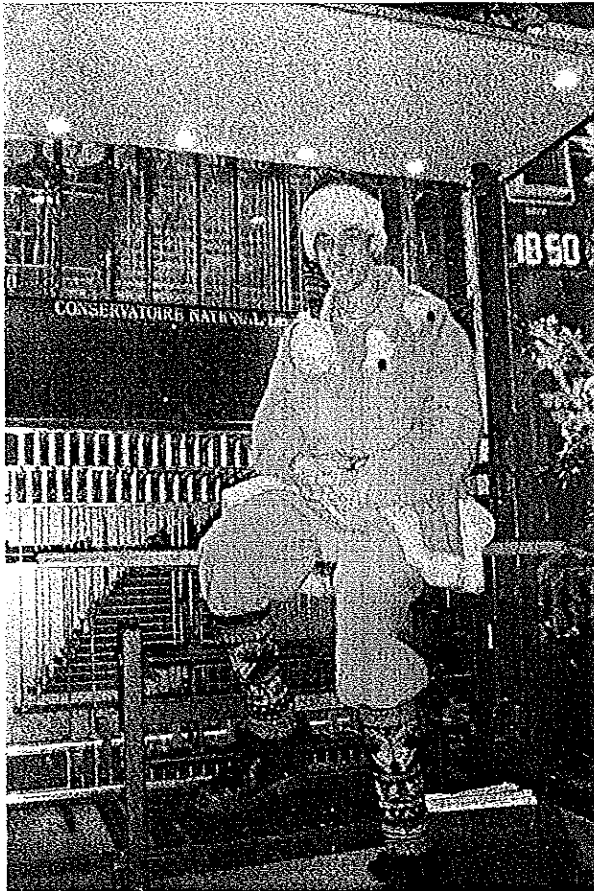
Les enfants étaient également invités à participer au concours de dessins de Noël en déposant leurs œuvres à l'accueil.

Point d'orgue de la manifestation, la tombée de la nuit a accueilli la Chorale Chœur à Corps qui a interprété de jolis chants de Noël 'a capella', avant d'accompagner le Carillon de Douai dont l'arrivée en musique et lumières a ravi petits et grands.



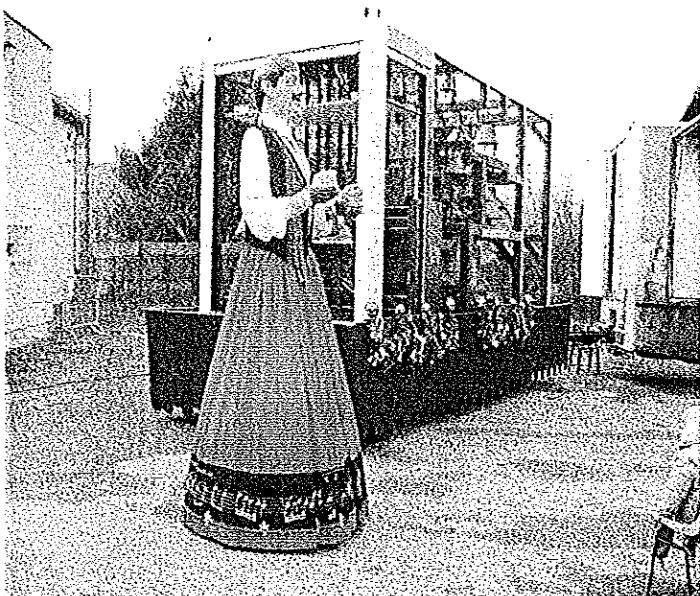
Le Carillon tout illuminé

Ce célèbre 'instrument', traditionnel dans la région Nord-Pas de Calais, comporte 49 cloches Paccard et un bourdon de 545 kg ; il est équipé d'un clavier manuel (4 octaves) et d'un pédalier (2 octaves). L'ensemble du carillon ambulante pèse près de 9 tonnes ! Tous les styles de musiques, des plus classiques aux plus contemporaines, peuvent être joués par cet impressionnant mécanisme.



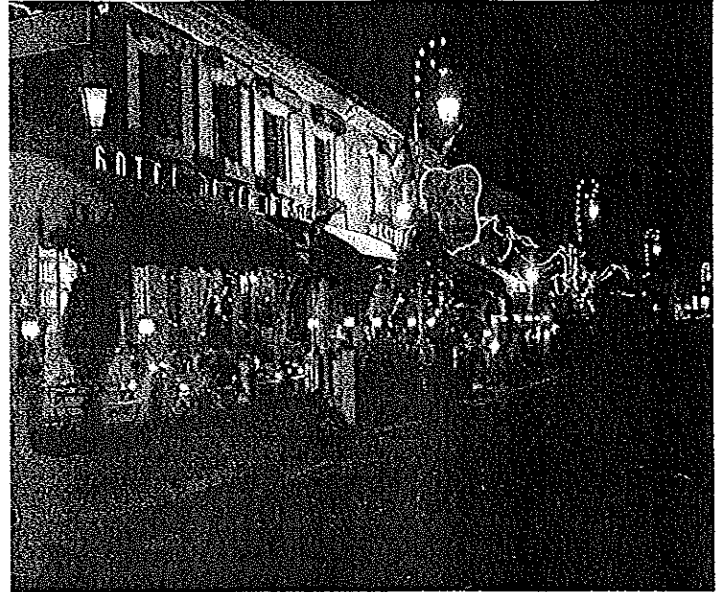
Un sympathique carillonner

Les élèves de l'école de Corps ont pu prolonger la féerie le lendemain, puisque le Carillon de Douai s'est installé Place de la Gare pour une représentation spéciale. Pour l'occasion, « P'tit Jehan », un géant de 2,75 m et 27 kg, était présent pour la plus grande joie des enfants.



« P'tit Jehan »

De vifs remerciements sont à adresser à la Municipalité de Corps qui a financé la venue et l'intervention du Carillon, à la Chorale Chœur à Corps et Sophie Donnet qui ont proposé cette animation et à Mr Delas qui a gracieusement accueilli les carillonneurs à l'Hôtel de la Poste pour le repas du soir et l'hébergement.



CLUB JOYEUSES RENCONTRES



Une partie du bureau

Très bonne ambiance, amicale et joyeuse, pour les deux goûters : Noël et Galette des Rois.

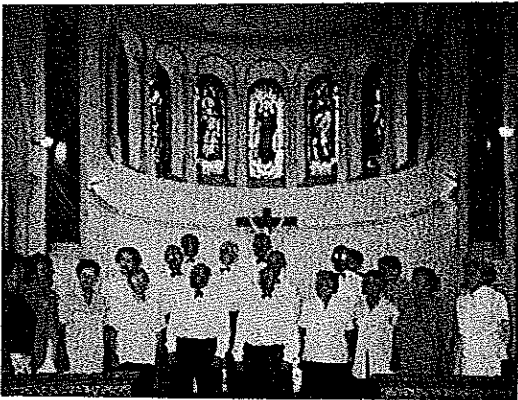
A Noël, les excellentes bûches de notre boulanger ont fait la joie des convives : praliné, chocolat blanc / framboise et forêt noire ont satisfait tous les gourmands, accompagnées de jus de fruits, clairette, papillotes, sans oublier les chants traditionnels.



Des rois et des reines pour fêter le début de l'année 2003 avec les vœux de santé et de bonheur pour tous et le souhait de se retrouver toujours plus nombreux le mardi après-midi. Et quelques prévisions : l'Assemblée Générale le 25 Janvier, un voyage en Auvergne, des rencontres avec d'autres clubs amis.

LA CHORALE « CHŒUR À CORPS »

En cette fin d'année 2002, la Chorale de Corps a été très sollicitée dans le Beaumont et le Valgaudemar.



Tout d'abord, le 14 Décembre, le premier concert se déroule dans l'église de Corps devant un chaleureux public. Le programme, composé de deux parties : chansons variées (« Ensemble » de J.J. Goldman, « Plovi » chanson dalmate, « Ballade en Novembre » d'A. Vanderlove...) et chants de Noël (« Marche des Rois », « Venez, bergers », « Veni veni Emmanuel », « Petit Garçon »...) a été interprété avec beaucoup de cœur. La soirée s'est terminée, pour les choristes, conjoints et amis, dans la salle aimablement prêtée par le Club Joyeuses Rencontres. Chacun avait apporté à boire et à manger et certains ont même dansé avant de se séparer à une heure assez tardive.

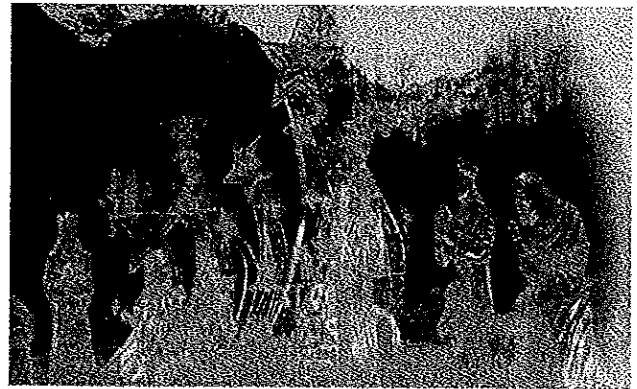
Le lendemain, Dimanche 15 Décembre, beaucoup de monde se pressait sur les Fossés. Plusieurs raisons à cela : le Marché de Noël, qui a remporté un vif succès, et la venue du Carillon ambulant de Douai, qui était en tournée dans le sud-est de la France. Arrivant de Gap, il a fait halte à Corps vers 18 heures. Le public a pu admirer l'imposant instrument, et le carillonneur a joué quelques airs sur son clavier manuel ; puis la Chorale s'est jointe à lui pour chanter son répertoire de Noël. Ce fut un moment très émouvant que d'entendre les quatre voix des choristes soutenues par la mélodie des cloches. Puis chacun a pu goûter au vin chaud offert par la Municipalité de Corps.

Vendredi 20 Décembre, la Chorale s'est déplacée à Lallée. Là, dans le bâtiment communal baptisé 'Nostra meïsou', c'est autour d'un sapin et pour le passage du Père Noël, devant une assemblée d'enfants et de parents, que les choristes ont interprété leurs chansons. Soirée plus intime et très chaleureuse qui s'est terminée autour du 'verre de l'amitié' offert par la Municipalité de St Jacques en Valgaudemar.

Samedi 21 Décembre, grande soirée de chant choral à l'église de La Salle en Beaumont. Quatre chorales se rencontraient : « Chœur à Corps », « La Belle Epoque » de La Mure, « Triolet » de Pierre-Châtel et « Coro Italiano » de Susville.

Chaque groupe a son style, très différent de celui du voisin, et l'enthousiasme et la qualité d'exécution de chaque programme font que le public a été ravi de ce concert exceptionnel. Là aussi la soirée s'est terminée autour d'un verre et de petits fours offerts par la Municipalité.

Autre moment inoubliable le Lundi 23 Décembre à L'Ubac (St Maurice en Valgaudemar). Pour la troisième année, le foyer de ski de fond organisait son 'Noël de Cristal'. Le lundi avait lieu l'inauguration de la crèche géante qui a nécessité 12 tonnes de glace. Une foule considérable se déplace pour cet événement ; à la tombée de la nuit, la crèche est illuminée et c'est vraiment féerique.



La crèche en glace de L'Ubac, cadre du concert de la Chorale

A l'arrivée des participants à la retraite aux flambeaux, la Chorale s'est installée au milieu de la crèche pour entonner ses chants de Noël. Après un verre de vin chaud bien apprécié, c'est le moment de se séparer, chacun prend sa voiture et descend dans la vallée... Mais que se passe-t-il ? Presque toutes les voitures convergent vers Aspres. L'auberge 'Les Alpagnes' est illuminée pour accueillir une trentaine de convives qui n'avaient pas envie de se quitter si vite. Virginie et Jean-Paul, les jeunes aubergistes, ont concocté un délicieux repas partagé dans une ambiance très amicale. Cette fois, après s'être souhaité de bonnes fêtes, tout le monde rentre. Rendez-vous est pris pour la prochaine répétition le 7 Janvier à 20 heures.

Décidément, ça n'est jamais fini ! Vendredi 27 Décembre, une dizaine de choristes se retrouvent encore autour de Sophie pour aller égayer un petit moment les pensionnaires de la Maison de Retraite. Apparemment, ce fut une bonne surprise pour tout le monde et Marcel, le Marseillais, en a profité pour pousser la chansonnette devant un public inhabituel.

Pour les 'supporters' de la Chorale, voici quelques rendez-vous prévus pour 2003 (dates à confirmer) :

Samedi 29 Mars : Salle des Fêtes de Quet-en-Beaumont
Soirée Canadienne : spectacle avec Jean Waltz, diaporama, buffet, buvette (payant)

Samedi 26 Avril : concert à Beaufin

Samedi 17 Mai : concert à St Jean de Vaux

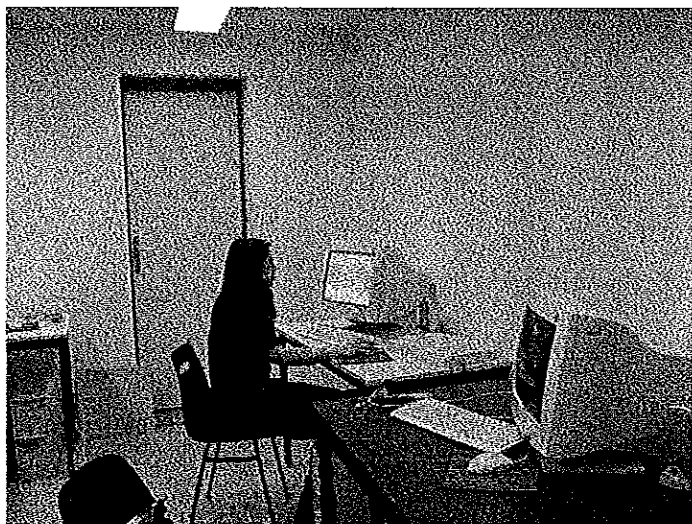
Samedi 24 Mai : concert à Bourg d'Oisans

Samedi 14 Juin : concert avec stage Gospel

LE CYBER-CENTRE ARRIVE ENFIN À CORPS

Sous l'égide de la Communauté de Communes du Pays de Corps, le Canton s'est doté de deux cyber-centres.

Celui de La Salle-en-Beaumont, installé au-dessus de la Mairie, fonctionne depuis le 16 Septembre et connaît un franc succès. Il est animé par Gaël Demol, employé-jeune de la Communauté de Communes, qui intervient aussi désormais au cyber-centre de Corps.



Gaël au cyber-centre de Corps

Ainsi, depuis le 7 Janvier, les Corpatus peuvent se rendre dans les locaux de la Communauté de Communes (ancienne maison de retraite) pour s'initier à l'informatique, ou tout simplement utiliser les 4 ordinateurs mis à leur disposition, ou bien encore pour découvrir Internet et « surfer sur le web » selon l'expression consacrée.

Sachez que des formations ponctuelles, en soirée, sont proposées pour vous aider à utiliser aisément certains logiciels. Ces formations sont annoncées par voie d'affichage et de dépliant disponibles à la Mairie de Corps et La Salle en Beaumont et à la Maison du Tourisme de Corps.

TARIFS

Ils sont communs aux deux sites.

- Adhésion : 20 € - Tarif horaire : 1 €
- Forfait 10 heures sur Internet : 15 € (adhérents) ou 20 € (non adhérents)
- Tarif horaire sur Internet : 2 €
- Soirée de formation : 3 € (adhérents) ou 5 € (non adhérents)
- 10 feuilles imprimées noir : 1,50 €
- 10 feuilles imprimées couleurs : 5 €

HORAIRES D'OUVERTURE

CORPS :

Le mardi de 16h à 20h

Un mercredi sur deux de 9h à 12h et de 14h à 18h

Le vendredi de 9h à 12h et de 14h à 18h

Le samedi de 14h à 17h

LA SALLE EN BEAUMONT :

Le mardi de 9h à 12h

Un mercredi sur deux de 9h à 12h et de 14h à 18h

Le jeudi de 9h à 12h et de 14h à 18h

Le samedi de 9h à 12h



Dans le prochain numéro du PETIT CORPATUS, tous les comptes-rendus des Assemblées Générales d'Associations de Corps.



LES VŒUX DU MAIRE

Samedi 4 Janvier, les habitants de Corps, les Maires des Communes du Canton et les employés municipaux étaient venus nombreux pour assister aux Vœux du Maire pour 2003.

Après avoir remercié l'assistance, Gérard CARDIN a dressé le bilan de l'année écoulée.



Pendant le discours du Maire

Le Maire a ensuite invité tous les participants à prendre part au buffet préparé par les restaurateurs et commerçants de Corps et à partager le verre de l'amitié.

Ce fut aussi l'occasion de remettre les prix des concours de Noël organisés par la Maison du Tourisme, dotés de jolis lots.

Les trois enfants primés au concours de dessins sont Louis SENAC (1^{er}), Eliore EL DARRAGI (2^{ème}), Coralie GOUPIL (3^{ème}).

Par ailleurs, les 1^{er} Prix du concours de décorations ont été attribués à Mr et Mme André MICHELLAND pour les particuliers et à Mr et Mme Jean-Christophe LEROUX, nos boulangers, pour la catégorie 'commerces'.



RETRAITE EUROPÉENNE DE DZOGCHEN À CORPS ENTRETIEN EXCLUSIF AVEC GYÉTRUL JIGMÉ RINPOTCHÉ

Depuis plusieurs années, le village-vacances LVT de CORPS reçoit les Bouddhistes en retraite. Du 27 Décembre au 2 Janvier derniers, ils ont suivi les enseignements du jeune maître GYÉTRUL JIGMÉ RINPOTCHÉ que le PETIT CORPATUS a rencontré pour vous.

Petit Corpatus : Tout d'abord, merci de nous recevoir. Votre présence étant un événement pour nous, nous tenons à ce que toute la population profite de cette interview qui sera publiée dans Le Petit Corpatus.

Gyétrul Jigmé Rinpotché : Merci beaucoup.

P.C. : Plusieurs de nos concitoyens sont allés au Tibet. La montagne pour nous c'est important et le Tibet aussi !

G.J.R. : C'est une des principales raisons qui nous a fait penser que c'était un lieu approprié pour notre rassemblement, les montagnes, les collines et la neige qui habille ce paysage.

P.C. : Il semblerait que l'architecture du village rappelle un peu l'architecture de certains villages du Népal...

G.J.R. : Oui c'est exact. Le nom du village, Corps, a beaucoup de signification pour nous, parce que cela fait référence dans notre enseignement au fait que l'être humain, la vie humaine est quelque chose extrêmement précieux. Dans le Bouddhisme on considère que la vie humaine est très précieuse mais en fait toute vie est extrêmement précieuse. Et donc tout le travail spirituel ne peut commencer qu'à partir du moment où on apprécie réellement cela, dans l'appréciation de la vie humaine.

De plus, la notion de corps symbolise le fondement, les fondations, qui sont les natures précieuses de la vie à partir de laquelle on va pouvoir travailler pour le bienfait de tous les êtres.

Ensuite la neige, la montagne, l'air frais font vraiment référence à quelque-chose de vif, de frais et qui réveille. Et, en fait, on peut voir dans la vie des yogis, comme des saints également et puis de nombreux mystiques, de nombreux ermites, que tous leurs accomplissements se sont faits justement dans un environnement similaire, un environnement de montagne qui est très brut, très cru.

P.C. : Un homme est né au VIII^{ème} siècle dans le village en face de nous qui s'appelle Ambel et a ensuite été l'Abbé d'un grand monastère en Italie. C'est un Saint catholique très connu, Saint Eldrade.

G.J.R. : Ah oui ! Je ne sais combien d'entre nous vont devenir des saints, mais en tout cas on a choisi le bon endroit ! C'est la troisième année que nous venons ici.

P.C. : Et nous espérons vous recevoir encore pendant longtemps... Quel est le but de cette manifestation, de cette rencontre ici ?

G.J.R. : De bonnes vacances ! (*Rires*) C'est une retraite qui existe aussi dans la religion chrétienne. Ce que cela signifie, c'est que l'on a des vies très actives où beaucoup d'émotions peuvent se manifester et, du fait de ce surcroît d'activités, on peut être sous tension aussi bien physiquement qu'émotionnellement. Et en fait ce à quoi il faut faire face, des demandes qu'il nous faut satisfaire dans la vie mondaine, et pas seulement ça mais toutes les distractions par lesquelles on est happé font que l'on n'est pas vraiment au clair avec nos capacités, on n'a pas vraiment le temps de laisser émerger nos propres capacités.

Les demandes sont trop pressantes, on entre peu en contact avec nos capacités et entre les deux il y a tout ce stress.

Donc, parfois, il est bon de venir en retrait de ce type d'habitude, de façon à pouvoir se recharger et, fondamentalement, à pouvoir être avec nous même, plutôt que d'être comme on est à l'ordinaire toujours en référence à quelque chose d'autre.

Et en étant présent en nous même il nous sera possible de découvrir quelque chose de très beau, quelque chose de très bon en ce qui nous concerne. Alors que dans la vie habituelle, dans la vie ordinaire, on n'a pas vraiment le temps de rentrer vraiment en contact avec nous même au plus profond, et du fait que nous sommes sans arrêt sollicités, les distractions sont nombreuses, on finit par se regarder sans se respecter, avec dédain, et on est dur avec soi même. Et très souvent il y a cette tendance à être dur avec soi, et même si on essaye d'être bon avec les autres, d'être à l'écoute des autres, on ne passe pas beaucoup de temps à s'écouter soi-même et ça ce n'est pas très bon.

Donc c'est une des raisons principales de notre retraite, de prendre le temps de découvrir quelque chose de bon à l'intérieur de soi parce que si on découvre cet espace, ce bien que nous avons en nous, on pourra le restituer et le donner aux autres. Et pour cela il faut s'appuyer sur une technique, sur une tradition et c'est pourquoi on a besoin de cette relation Maître à Disciple, puisque le Maître va nous guider à travers ces traditions et à travers cette technique donc dans cet objectif.

Et l'objectif final c'est de pouvoir voir que tout le monde a cet espace de bonté et peut être bon. Personne n'est fondamentalement mauvais. Mais cela demande aussi une discipline, se réveiller tôt le matin, faire de la méditation, donc toutes sortes d'aspects qui font partie des traditions. C'est fondamentalement pour nous donner cette force, ce courage et aussi une certaine détermination, une volonté justement pour pouvoir en faire sortir quelque chose de bon, nous avons quelque chose de bon en nous !

Des prières sont dédiées à la paix du monde et spécifiquement à cette région de façon à ce que l'harmonie des éléments puisse être restaurée et pour le bienfait de toutes les personnes de cette région.

P.C. : Merci beaucoup.

G.J.R. : J'espère revenir l'année prochaine et peut être pourrons nous passer plus de temps ensemble.

P.C. : Ce sera avec grand plaisir !





CINÉ-VADROUILLE

AVANT-PREMIÈRE

de

« PETITES COUPURES »

de Pascal Bonitzer

avec Daniel Auteuil et Kristin Scott-Thomas

Tourné sur le Canton de Corps en 2002

Salle de la Mairie de Corps

VENDREDI 31 JANVIER à 20h30

SAMEDI 1^{er} FÉVRIER à 14h30

SAMEDI 1^{er} FÉVRIER à 20h30

Entrée 3 € (adultes) et 2 € (enfants)

Encore quelques places disponibles !

Réservations à la Maison du Tourisme de Corps

Tél 04 76 30 03 85

« HARRY POTTER 2 »

VENDREDI 21 FÉVRIER à 20h30

Salle de la Mairie de Corps

« INSOMNIA »

Avec Al Pacino et Robin Williams

SAMEDI 22 FÉVRIER à 14h00

Salle de la Mairie de Corps

MARS

« Ah ! Si j'étais riche »

avec J.P. Darroussin, V. Bruni-Tedeschi, F. Morel.

AVRIL

« L'Homme sans Passé »
du Finlandais A. Kaurismaki

« Meurs un Autre Jour »
le dernier James Bond

Dates à confirmer.

Annonce des dates sur les affiches
habituelles posées chez vos commerçants et
sur le panneau de la Maison du Tourisme de Corps

SAINTE-AGATHE

organisée par la Maison du Tourisme

JEUDI 6 FÉVRIER

A PARTIR DE 12H00

Restaurant du Tilleul - Corps

21 € - Menu au choix

Inscriptions et choix du menu auprès de la
Maison du Tourisme

Tél 04 76 30 03 85

PÉDICURE

La pédicure sera présente Salle de la Mairie le :

JEUDI 6 FÉVRIER 2003

Merci de vous inscrire à la Mairie de Corps

Tél 04 76 30 00 31

INAUGURATION

A l'occasion du changement de gérant au
NOUVEL HÔTEL, Marie-Jo vous invite à
partager le verre de l'amitié :

SAMEDI 8 FÉVRIER

A partir de 18H00

Au Nouvel Hôtel

LOTO

Organisé par l'A.D.M.R.

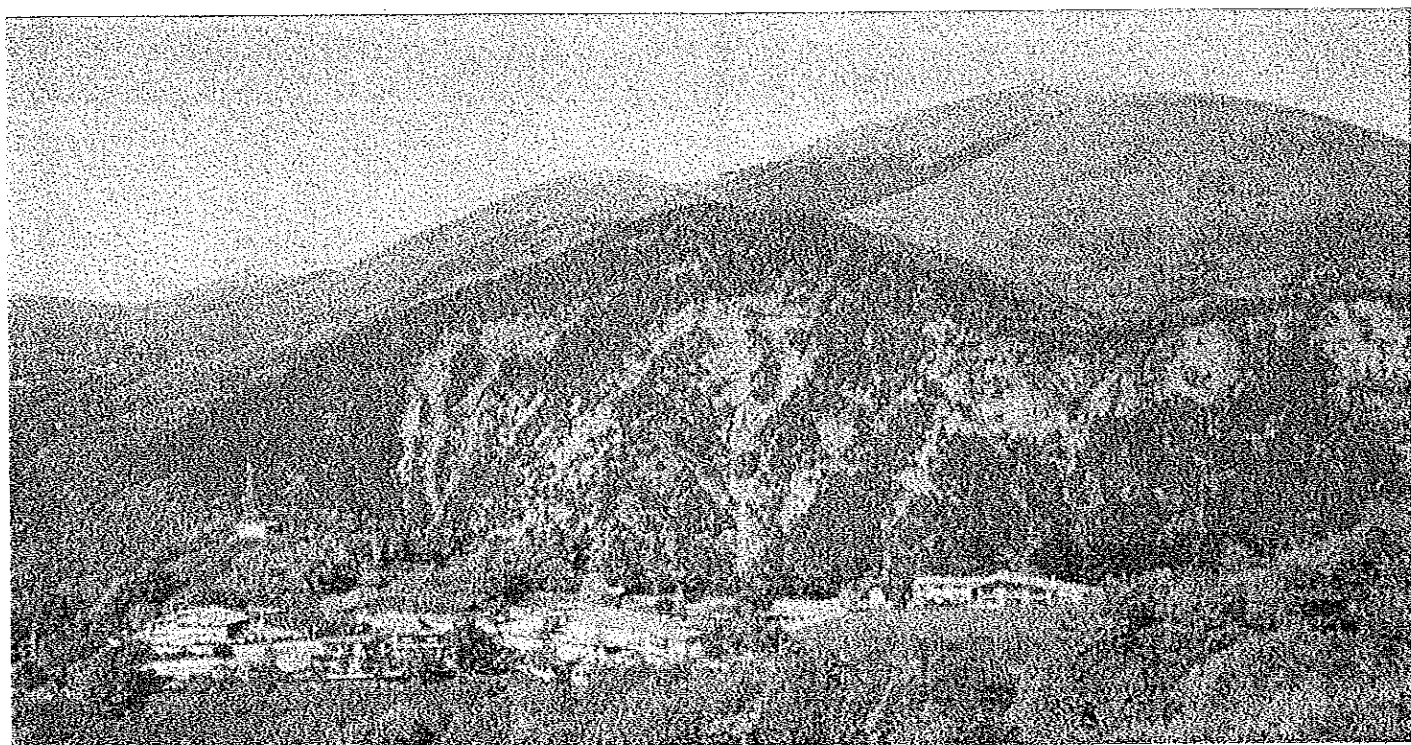
DIMANCHE 9 MARS

L'après-midi

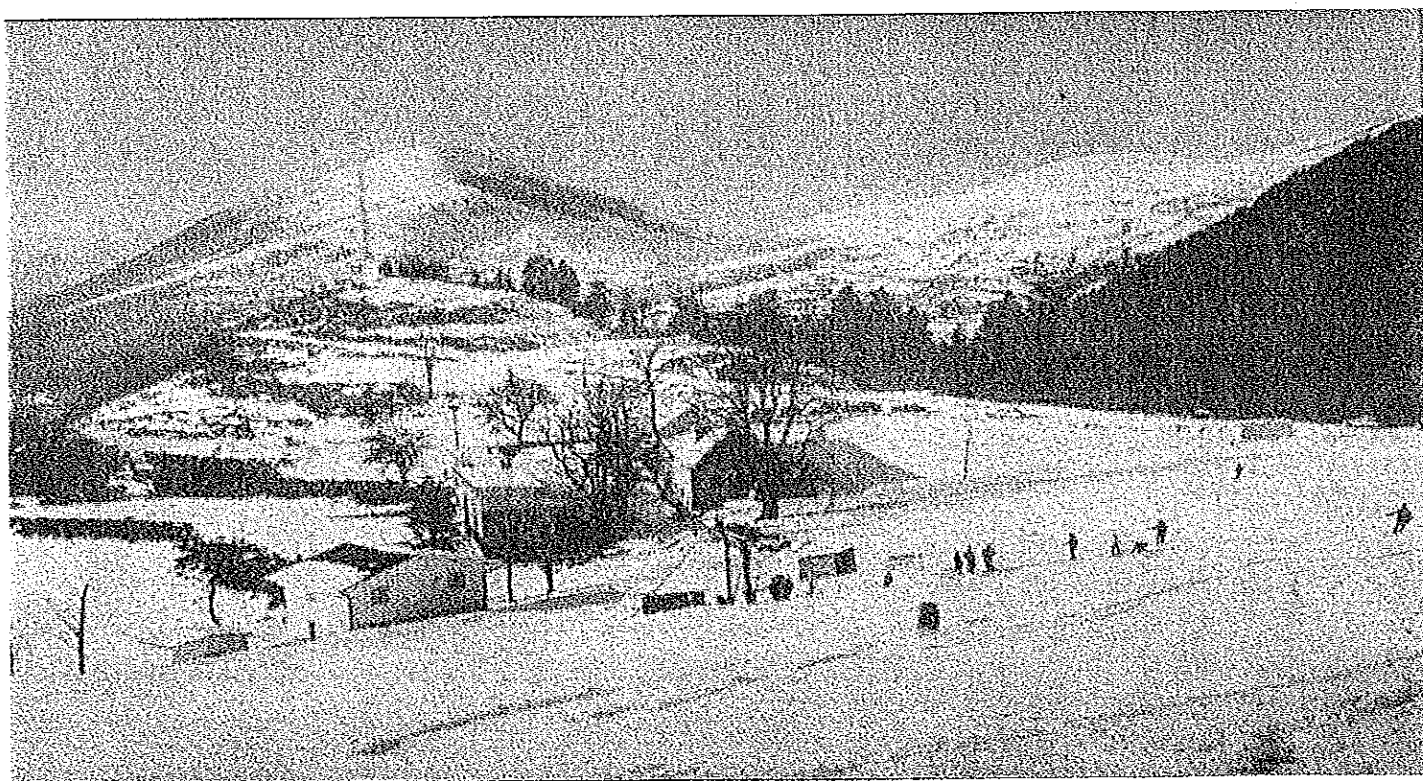
ST LAURENT-EN-BEAUMONT

Venez nombreux !
De jolis lots à gagner...

DOSSIER : DE CORPS A BOUSTIGUE



A l'extrême sud du département, Boustigue est le jardin d'altitude et de randonnée de Corps. Les Hautes-Alpes sont derrière la ligne de crête. On peut dire que c'est un petit paradis ; sans prendre sa voiture, en sortant de chez soi, on marche, on respire en pleine nature.



La meilleure façon de connaître notre montagne de Boustigue, c'est de la parcourir. Vous pouvez partir à pied en direction du Cliché, un point de vue extraordinaire après vingt minutes de marche, sur Corps et sa région. Ensuite sortez du sentier, allez prendre la crête sud en direction du Petit Journal par la Pointe de Rogne (1651 m) vous vous élevez lentement, la pente est raide au-dessus du Lac du Sautet. La suite se passe entre Isère et Hautes-Alpes en direction du Grand Journal (1862 m). La pointe est à l'aplomb de la Combe de Serre Long (première cascade sur la piste de la micro-centrale) et de Reviron (2^{ème} cascade). La marche est aisée, il y a parfois des portions plates. Vous êtes déjà au-dessus du Bois de Chaboulance et de la Combe du même nom (torrent du 5^{ème} virage sur la route de Boustigue). Vous passez au-dessus de la crête du Bois Chevalier et de la Combe de Chabrand (cascade qui débouche vers la prise d'eau de la micro-centrale).

Vous voilà au sommet de Roche Courbe (1938m), le point culminant de cette belle et longue traversée de

LES DUMAS DE BOUSTIGUE



Petit Corpatus : L'arrivée de la famille Dumas.

Jean Dumas : Boustigue a été occupé par les Champoléon peut être jusqu'en 1764, il y a une pierre daté sur la ferme. Je sais que mon père Marcel et mon grand-père Joseph sont nés à Boustigue

C'est Marie et Joseph mes grands-parents qui ont enlevé le toit de chaume. Pendant une semaine 7 à 8 mulets ont monté des tuiles par le sentier.

P.C : L'origine du nom ?

J.D : Le nom d'origine de la parcelle s'appelait La Mouisonne (autrement dit la Mouise un lieu-dit pas très engageant). A l'époque un géomètre de Corps Mr Valentin avait fait le relevé cadastral. Ce nom a changé avec l'arrivée des Dumas originaires, du Valgaudemar.

crêtes. La descente peut se faire dans le bois de Chaboulance, sur la piste tracée par l'O.N.F. pour planter la forêt et arrêter les avalanches annuelles qui fermaient la route de Boustigue et celle de la Salette. Attention aux coqs de bruyères qui nichent dans les plants de myrtille. Vous dérangerez certainement des chevreuils, ils ont élu domicile dans ce bois. Levez les yeux un couple d'aigles peut vous faire une démonstration de voltige aérienne.

Ce coin est aussi le paradis des chasseurs, les traces de sangliers en témoignent. Maintenant revenez lentement en direction de l'hôtel et traversez les framboisiers, prenez garde de ne pas glisser sur des champignons. Descendez sur l'ancienne piste de ski dans la trouée du bois, qui d'ailleurs est en train de se refermer. Passez sous l'hôtel et sous le monte-charge qui n'est plus en service (dommage). Le chemin est assez direct, les virages sont serrés, le regard ne cesse d'accrocher l'horizon puisque le Dévoluy, le Vercors, et le Beaumont sont à vos pieds.

L'origine de Boustigue vient du « Valgo ». Un aïeul à l'époque de ses 20 ans n'était jamais avec ses collègues « il est où Dumas ? Oh il Boustigue », cela voulait dire, il court les filles.

Quand les Dumas se sont installés ici, le nom les a suivis. Dans le « Valgo » on appelle aussi les Dumas du Roux « les Boustigue » comme ceux de Corps, pour les différencier des autres Dumas.

P.C : La vie à Boustigue.

J.D : La vie à Boustigue était rude, on allait à l'école à pied, et le retour c'était 300m de dénivelé, y compris dans la neige avec des bandes molletières autour des jambes. Ma mère venait à notre rencontre surtout lorsqu'il y avait beaucoup de neige dans les travers sous la ferme. Quelquefois elle envoyait le chien « allez, va les chercher », on le retrouvait sur le chemin.

Dans les années 40 les gens commençaient la pratique du ski. Il fallait organiser le ravitaillement pour restaurer les skieurs, on faisait office de refuge à la ferme. La bière et la limonade se montaient évidemment dans le sac à dos, les bouteilles étaient en verre, donc très lourdes. C'était chaque fois une véritable expédition après le passage de la troupe de skieurs il fallait faire de nouveaux portages.

Une année en hiver pendant la période de rationnement on s'est laissé prendre, il n'y avait plus de farine, à l'époque il fallait des bons pour faire moulin le grain à Mr Blanchard. On préparait un sac de 20 kg pour ma mère et mon frère et moi on portait 3 à 4 kg chacun.

Lors d'une rencontre à Corps avec un contrôleur des impôts, Marcel a montré au contrôleur le lieu de son habitation. En levant les yeux en direction de Boustigue le contrôleur lui a dit, je vous comprends Mr Dumas, on devrait vous payer pour habiter là-haut.

Après la guérison d'une cassure au bras, le Docteur Pèse me dit de faire de la mécanographie pour ma rééducation. J'ai trouvé une pierre de 3kg qui avait la forme d'un jambon. Je descendais à Corps avec ce poids à bout de bras, je le posais à la citerne et je le récupérais en remontant. Ma rééducation a été très rapide !

P.C : L'arrivée du ski

J.D : Mon père, Marcel m'a dit qu'il avait fait du ski avant la guerre de 14. Probablement des précurseurs en la matière étaient montés à Boustigue et Marcel avait chaussé leurs skis.

P.C : L'arrivée du ski

J.D : Mon père, Marcel m'a dit qu'il avait fait du ski avant la guerre de 14. Probablement des précurseurs en la matière étaient montés à Boustigue et Marcel avait chaussé leurs skis.

Par contre pendant les travaux du Sautet les ingénieurs montaient skier et ils laissaient leurs planches dans la grange et tout le monde en profitait.

En 1940 le ski-club de Corps était présidé par Mr Romand Faure qui travaillait aux ponts et chaussées. C'était le grand-père de Franck Romand Faure. Sur la photo il y a 65 personnes qui ont goûté aux joies de la descente entre autres M Nier, Adrien Bernard, Maurice Dumas à 15 ans, A Reynier, J Reynier, J Sène, Paulo Rambaud, Pierre Prayer, Marthe Pourraud, Mado Christol, Marcel Pra, le Docteur Pèse, Mr Moussier, Rose Aimé, Jeannot Rostaing...etc...

L'insigne du ski-club était hexagonal, il y avait la porte de la grange de la ferme stylisé

Tout le monde montait à pieds les skis sur l'épaule. Certains faisaient le chemin la veille comme le dénommé Savignon qui « n'avait pas toute sa tête » en arrivant il disait « et bien demain je ferais du ski » j'ai bien skié, je vais rentrer me faire cuire deux œufs ça me remontera le moral. C'était sa façon de pratiquer.



On m'a appris l'arrêt Briançon : c'est une technique de virage qui consistait à glisser dans la pente, on se laissait tomber coté aval, en tombant on faisait pivoter les skis autour de soi pour qu'ils se retrouvent dans le bon sens afin de pouvoir reprendre la descente. C'est une technique d'avant guerre.

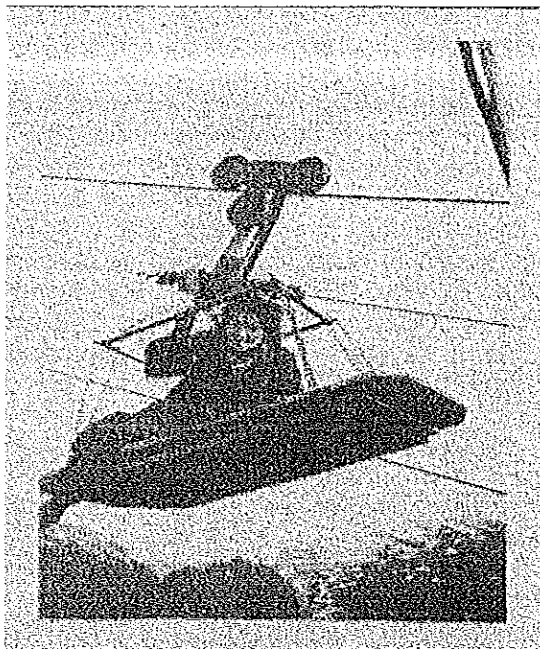
P.C : La télébenne.

J.D : Avec les problèmes posés par le ravitaillement de la ferme, mon père a eu l'idée de construire un monte-charge (100kg) de Corps à Boustigue

Mr Tardet était Maire de Corps et son adjoint Mr Truchet voulaient indemniser la famille Dumas pour qu'elle déménage de là haut. Devant l'insistance de Marcel, la commune a accordé l'autorisation de la construction en cédant un bout de terrain. La mise en service eu lieu en Octobre 1948. Il y a eu un incident, Thérèse a été secourue par les pompiers de Corps, le câble avait déraillé en haut. Plus de peur que de mal.

Ma femme est partie sur le monte-charge pour aller accoucher de Michel et de Philippe

Lorsque la route est arrivée à la ferme, Marcel a dit « nous n'avons pas eu d'accidents soyons raisonnable, arrêtons d'utiliser le monte-charge »



P.C : La route et les avalanches du Journal

J.D : L'aventure de la route à eu lieu en 1961, Jean Reynier entrepreneur à Corps est arrivé avec son bulldozer sous le tilleul le 5 Septembre 1961. La ferme était désenclavée. Malgré tout ce n'est pas véritablement une route. C'est une route sylvo-pastorale financée par l'O.N.F. Elle est trop pentue, mal entretenue, elle traverse des combes à avalanches et il y en avait au moins 3 par saison. Depuis la création des paravalanches tout s'est calmé, la dernière qui a bouché la route date de 1990.

(En direction de Corps) Dans les années 80 la préfecture avait donné l'ordre d'évacuer la colonie, à Boustigue on avait 1m80 de neige en équilibre instable sous la ferme. Cette plaque aurait pu atteindre la maison des sœurs.

Dans les années 30 une coulée sur le Petit Journal a atteint la lisière de la forêt et a cassé quelques arbres.

Mon père m'a dit qu'en 1914 la même avalanche était descendue jusqu'aux tennis actuel et avait cassé quelques noyers du champ des sœurs.

P.C : Le début des constructions.

J.D : L'exploitation de la ferme a cessé dans les années 70. Marcel avait 70 ans, il était fatigué. Je n'avais jamais été attiré par ce travail, mon truc c'était plutôt la maçonnerie. Dès 1950 mon père décida de construire un chalet de 9m par 5m40, c'est le bar actuel et la famille s'est tournée naturellement vers la restauration et ensuite l'hôtellerie. D'abord avec la grand-mère Thérèse, qui était un fin cordon bleu, ensuite ma femme et mon fils Michel, et enfin Bernard qui exerce aujourd'hui.

P.C : La station de ski.

J.D : L'installation des remontées mécaniques a eu lieu courant de l'année 1962. L'inauguration de la station « L'Alpe de Corps » a eu lieu le Dimanche 10 Février 1963 sous la neige en présence de Madame Hostachy Maire de Corps, des adjoints M Hertig, Mlle Freychet, M. Pellissier et de son conseil municipal, M. Palanchard conseiller Général et de nombreuses personnalités Deux téléskis, un de 180m et un de 400m fonctionnèrent jusqu'en 1983. Les belles années de neige ont été formidables.

J'avais des clients qui restaient une semaine à Boustigue et pour agrémenter le séjour, je prévoyais une journée à l'Alpe-d'Huez ou aux Deux-Alpes.

Ils ont gardé des souvenirs inoubliables de leur passage à Corps

J'ai acheté ma première dameuse (ratrac) en 1978 à L'Alpe d'Huez, en une heure je damais tout le site. Elle est arrivée avec la raréfaction de la neige.

Dans le même temps en 1979 j'ai installé des canons à neige. C'était une première dans une station de ski, c'était un prototype qui ne donna pas satisfaction, il y avait trop de mise au point pour le fonctionnement. Le projet ne s'est pas développé aussi par manque de réserve d'eau.

P.C : La fin de la station

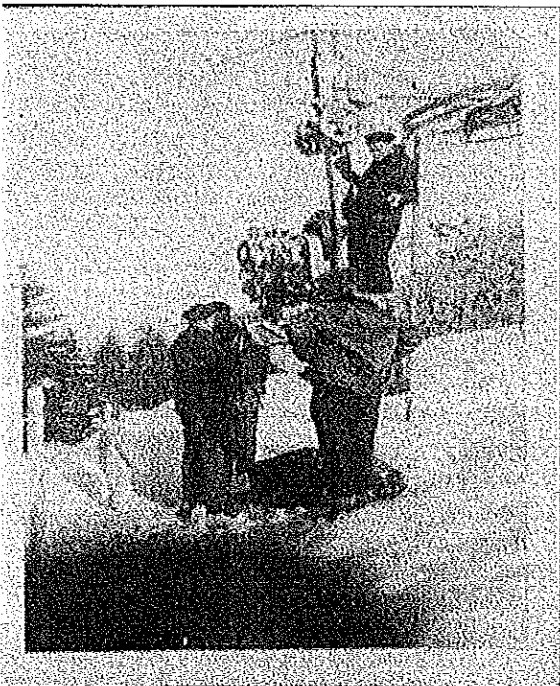
J.D : En 1983 de gros travaux de mise en conformité du téléski le changement du câble pour un montant de 10000fr à l'époque, tout cela conjugué avec le manque de neige, la Mairie de Corps s'est désengagée : c'était la fin du stade de neige de Boustigue.

J'ai fait tourner mes deux remontées pendant 2 à 3 ans ; il n'y avait plus beaucoup d'intérêt. Seule la piste de la trouée en avait véritablement un, j'ai donc arrêté.

Avec le recul, on peut dire que l'arrêt des téléskis a été préjudiciable à l'économie locale. Dans les années 70, l'hôtel était plein en Février, des logements étaient loués à Corps pour le ski. Je peux vous assurer que Février était le 3^{ème} mois touristique de l'année après Août et Juillet.

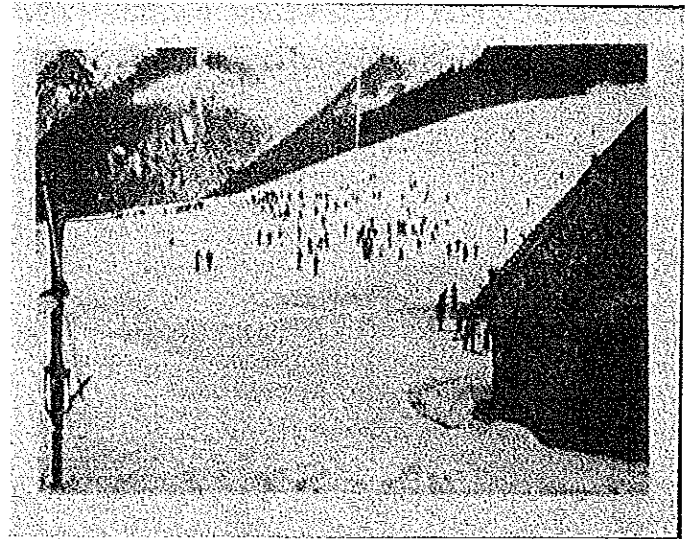
P.C : L'avenir à Boustigue ?

J.D : L'avenir, en regardant les choses telles qu'elles sont, c'est le tourisme d'été, à Boustigue, sur les quatre mois Juin, Juillet, Août, Septembre. En attendant peut-être le retour de la neige...



MARTHE ET ROGER MANENT EGRENNENT QUELQUES SOUVENIRS DE « L'AVENTURE BOUSTIGUE »

A la fin des années 50 et au début des années 60, un groupement de commerçants de Corps, sous l'impulsion de Roger Manent, prit en mains la destinée de notre bourgade en matière de développement touristique. A l'époque, pour pratiquer le ski, on pouvait se rendre à Chamrousse, La Morte ou Ceize. Nos montagnes étaient enneigées, Roger Manent, en avance sur son temps (c'est probablement pour cela qu'il a inquiété les Corpatus), a imaginé la station de ski de Boustigue.



Petit Corpatus : Quels sont vos premiers souvenirs de ski à Boustigue ?

M.R.D : Avant l'ouverture de la route après la guerre, à partir de 1946 les jeunes de Corps montaient à pied par le sentier.

En arrivant à la ferme ils chaussaient les skis et partaient damer la piste. La remontée se faisait à pied jusqu'au bois. Après le ski, en fin de journée ils redescendaient à Corps à pied après avoir mangé l'omelette et le jambon. On a fait aussi la descente du Grand Journal un 1er Mai avec J Dumas, A Reynier et Jean François, il y avait de la neige à l'époque.

P.C : Comment cette station a vu le jour.

M.R.M : L'aventure a commencé à la fin des années 50 avec la construction de la route qui a permis d'accéder à la ferme Dumas. Un chalet d'accueil a été construit à l'emplacement du tennis actuel, par les scouts de Bourgoin et les jeunes de Corps. Et un téléski, a été installé dans la trouée de la forêt. Par la suite, un second téléski plus petit celui là à desservi le versant nord de la pente.

P.C : Le développement de la station ?

M.R.M : En 1959.60 La Soteco, société des téléskis de Corps a été créée, la gestion était assurée par maître Vinsinguerre avocat à Paris. Avant il avait essayé de lancer la station de Super Dévoluy mais en partant de L'Enclus. Les grands travaux de Marseille ont prit le relais et il est venu s'occuper de Boustigue. Il a été à l'origine du lotissement de Boustigue et les gens de Corps ont mis un peu d'argent dans la société.

P.C : L'inauguration ?

M.R.M : Le jour de l'inauguration j'avais invité les responsables de jeunesse et sports et j'ai profité de l'occasion pour parler du lac du Sautet. Les responsables m'ont assuré que si l'on obtenait l'autorisation de naviguer sur le lac, jeunesse et sports fournirait des bateaux. Une nouvelle aventure allait commencer !

P.C : Les Corpatus vous ont suivi ?

M.R.M : Il y a toujours eu une petite hostilité de la part de la population de Corps à l'encontre du développement de la station.

Par exemple lorsque les jeunes de Bourgoin arrivaient en car pour faire du ski les habitants leurs disaient qu'il n'y

avait pas de neige à Boustigue mais beaucoup d'avalanches.

P.C. : L'Ambiance à la station ?

M.R.M. : Les jeunes de Bourgoin sont venus 3 années de suite pendant les vacances scolaires, ils couchaient dans le chalet, dans leurs duvets et ils passaient la journée sur les skis.

Nous avons organisé des compétitions de slalom notamment avec les jeunes du G.U.C de Grenoble. Ils ne pouvaient pas monter avec leur car. Je partais déneiger avec Albert Rivière, et nous en profitions pour faire le transport des skieurs. Ces initiatives ont permis à la station de fonctionner malgré de grosses chutes de neige.

Lorsqu'il y avait des compétitions les prix n'étaient pas remis à la station mais à Corps au café Rochas. Beaucoup de Corpatus, malgré cette petite hostilité, venaient boire et manger au moment de la remise des coupes.

Le fonctionnement des remontées mécaniques était assuré par Léon Bertrand et Barban d'Aspres et Emile Mazet de Corps.

P.C. : Le dernier sursaut de la station.

M.R.M. : Dans les années 70 un projet voté par referendum n'a pas vu le jour faute de moyen

L'idée était de faire de Corps une station village avec un téléporté qui partait de la place Napoléon pour rejoindre le

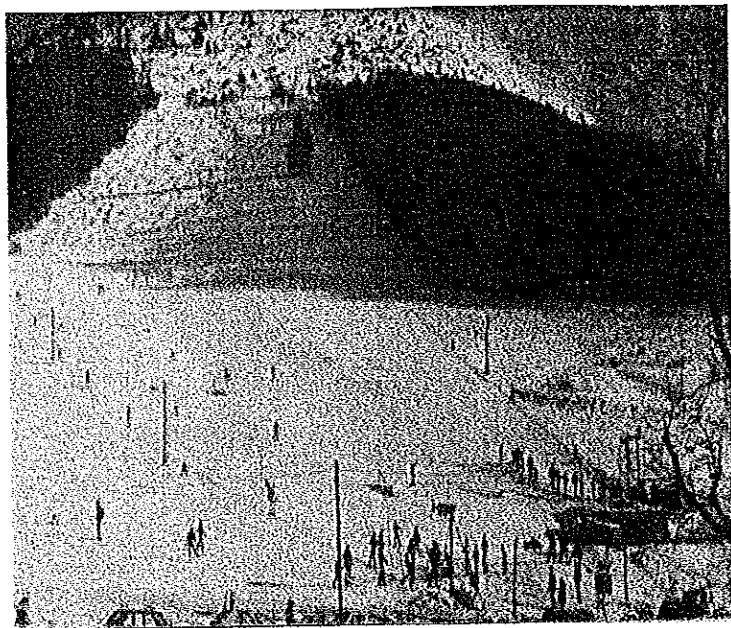
JEANNOT BALMET ET SES AVALANCHES

Petit Corpatus : Quel souvenir fort qui vous vient tout de suite à l'esprit ?



Jean Balmet : En 1960, les 3 avalanches étaient descendues de Boustigue, les 3 combes étaient bouchées. Jean Reynier, entrepreneur à Corps, était sur place. Gaby Rochas conduisait le chargeur, il dégagait la 1^{ère} avalanche. Gaby était dans la cabine au travail, il ne se préoccupait pas d'autre chose que de la neige qui était devant lui. Alphonse Pellissier surveillait les hauteurs, la montagne était encore chargée, une autre coulée pouvait se produire. La première tranchée ouverte, Gaby aperçoit Alphonse qui gesticule : une nouvelle avalanche dévalait la combe. Gaby lève les yeux, bondit à l'extérieur et quitte en courant la tranchée. Il était temps ! Le chargeur a été renversé sur la route et des montagnes de neige sont descendues jusqu'au ruisseau de la Sézia.

stade de neige de Boustigue et un autre desservait le sommet du Petit Journal.



P.C. : Avez-vous fait le déneigement de la route de Boustigue ?

J.B. : Mr Rivière faisait le déneigement de Boustigue. Lorsque je suis revenu en poste à Corps avec la D.D.E. , j'ai pris le déneigement. Il y avait toujours quelqu'un avec moi, Guy Dalmer ou Louis Barbe. Ils étaient sur la plateforme du chasse-neige et avant chaque combe, ils veillaient le haut de la montagne pour m'avertir d'une éventuelle coulée.

P.C. : Avez-vous été pris ?

J.B. : Un dimanche en redescendant de Boustigue, dans la première combe, on a vu l'avalanche à 20 m ! On a laissé le chasse-neige sur place et on a poursuivi à pied sans encombre. Battistel est monté le lendemain avec son chargeur pour dégager la route et le chasse-neige.

P.C. : Quelles étaient les conditions de travail à cette époque ?

J.B. : On ne se posait pas trop de questions. Par exemple, les véhicules n'étaient pas équipés de chauffage ; pour lutter contre le froid, on avait embarqué à bord un poêle à alcool, bien attaché dans la cabine. Quelquefois, en revenant d'une tournée dans les villages de la Salette qui débutait à 5h du matin pour finir en pleine nuit (les 35 heures étaient encore loin), je faisais un crochet par Boustigue, pas prévu par mes employeurs, histoire de terminer un travail bien fait et de mettre tout le monde à égalité de service.

P.C. : Après les premières plantations de la forêt de Boustigue, il y a eu quelques années sans neige, les arbres en ont profité pour pousser et servir de paravalanche. Les coulées se sont calmées. Il reste la route de la Salette : le déneigement n'est pas facile ?

J.B. : C'est du sport pour arriver à St Julien ! On dégage d'abord la montée des Fauviats, ensuite on purge la route bordée de rochers avant St Julien en envoyant la neige par-

dessus la barrière, elle arrive évidemment dans la montée des Fauviats. Battistel attaqua le dégagement de la route avec son chargeur et moi, à la descente, je pouvais la neige purgée en contrebas de la route. Deux fois le même travail !

P.C. : Avez-vous des souvenirs épiques sur la route au-dessus de 1600m en direction du sanctuaire ?



J.B. : A l'époque le Sanctuaire fermait à la Toussaint et ouvrait à Pâques. Une année, une fraiseuse à neige était montée ouvrir Bouttière (route du Col des Vachers au Col de L'Homme). On a travaillé 15 jours du grand pont jusqu'au Col de l'Homme (2km). Quand le travail a été terminé, la veille de Pâques, la bise s'est levée dans la nuit. Le lendemain la tranchée était bouchée, tout était à refaire. Une autre année, la veille de l'Ascension, j'ai monté des communicants de Corps dans le chasse-neige jusqu'au milieu de Bouttière. Ensuite, ils sont montés à pied jusqu'au sanctuaire, il y avait de la neige partout.

Un jour, en arrivant au grand pont avant Bouttière, on trouve la route bouchée. Louis Barbe descend du chasse-neige. Au moment où il se penche pour voir, une autre coulée se déclenche. Elle recouvre le chasse-neige à moitié. Je mets la marche arrière, je saute, le chasse-neige se cale en travers de la route contre le bourrelet. Louis Barbe n'est plus là ! Il a été emporté. Il se retrouve 100 m plus bas sur la neige. Plus de peur que de mal, heureusement. De retour sur la route, il passe sa main dans sa poche, sort une fiole de gnôle. Avec la chance qu'on a eu on peut boire une petite gorgée pour se remonter le moral. On a trinqué, heureux d'être toujours là.

Une autre fois, j'ouvrais la route avec Battistel. Un Père de la Salette laisse sa voiture avant le grand pont, il montait avec 3 pèlerins au Sanctuaire. « Alors Jeannot, ça va ? » « Oh oui, on est sous les avalanches ». Le père faisait un

peu le caïd devant ses pèlerins : « Vous avez peur, elles sont toutes descendues, Jeannot » « Si j'avais peur, je ne serais certainement pas là ». Et les voilà partis à pied. Dans le dernier virage avant le Col de L'Homme, au-dessus des abreuvoirs, une coulée démarre. Je me hisse sur le chasse-neige pour voir le Père et les 3 pèlerins entraînés sur une coulée jusqu'aux abreuvoirs. Je pars leur prêter main forte. Ils étaient en train de remonter. « Alors, mon père, vous n'avez rien ? Vous n'avez pas eu peur ? ». Et, en riant, il me dit : « Merci Jeannot, merci, je sais ce que c'est maintenant ! ».

P.C. : Quand avez-vous arrêté ce travail ?

J.B. : Je suis parti à la retraite en 1982. Lors de l'été 84, je croise l'ingénieur de la D.D.E. : « Alors, Mr Balmet, ça se passe bien la retraite ? » « Ça se passe très bien ; si j'avais su, je serais resté au travail 4 à 5 ans de plus » « Pourquoi ? » « Parce que, depuis que je suis parti à la retraite, il n'est jamais tombé aussi peu de neige ! ».

VOLER DE BOUSTIGUE EN PARAPENTE

Le Journal offre une magnifique vue panoramique avec, d'un côté le Lac du Sautet et le plateau de la Matheysine qui se prolonge jusqu'à Grenoble et de l'autre côté, le Champsaur qui descend vers Gap. Le matin on optera pour un vol versant sud, sur la crête qui sert de limite à l'Isère et aux Hautes-Alpes avec la vue plongeante sur Beaufin.

En été une brise de pente s'établit dès 9 heures. Cette descente, ce vol, offrent une vue dégagée au nord comme au sud et on a la chance d'admirer le lac sous un angle peu commun (voir photo). Le vent s'inverse généralement l'après-midi et c'est sur le versant nord-ouest qu'il faudra voler. Il est possible de faire un vol sur place (soaring) un long moment sur ce versant.

Il faut penser à s'éloigner de la pente pour rejoindre l'atterrissage. Il faudra survoler tout le village pour trouver un terrain idéal : la plage du lac. Auparavant, permettez vous quelques 360° et autres figures, au-dessus de l'eau « au cas où », et atterrissez en douceur après



avoir effectué tout le dénivelé possible, c'est-à-dire 1000 m

SUR LES CASCADES DE GLACE DE BOUSTIGUE



Dans les années 80 l'escalade des cascades de glace a pris son essor.

Les défricheurs régionaux, Jean-Mi et Luc entre autres, ont collaboré à l'édition du livre « Cascades de glace dans le Sud Dauphiné » de Didier Léon (Bibliothèque de Corps).

L'exploration des sites autour de Corps les a emmené dans le secteur Chaboulance au-dessus du 5^{ème} lacet de la route de Boustigue. C'est sous les coups de piolets et de crampons que quatre belles cascades ont été ouvertes sur les deux branches du torrent.

92°5 (80m) : branche de gauche, secteur de droite. C'est la première cascade qui nous donnait l'impression de dépasser la verticale.

Comme un oiseau sur la branche (80m) : à gauche dans le même secteur, le dernier relais et la sortie s'effectuant sur une branche prise dans la glace

Une heure de jour (80m) : au milieu dans le même secteur, ouverte en fin de journée.

Dans le secteur de la branche de droite du torrent, Qui s'y colle (80m), cascade qui offre une multitude de variétés. Les descentes s'effectuent en rappel sur des arbres ou en traversant vers le sud et ensuite dans une forêt très pentue : prière de garder les crampons jusqu'à la route.

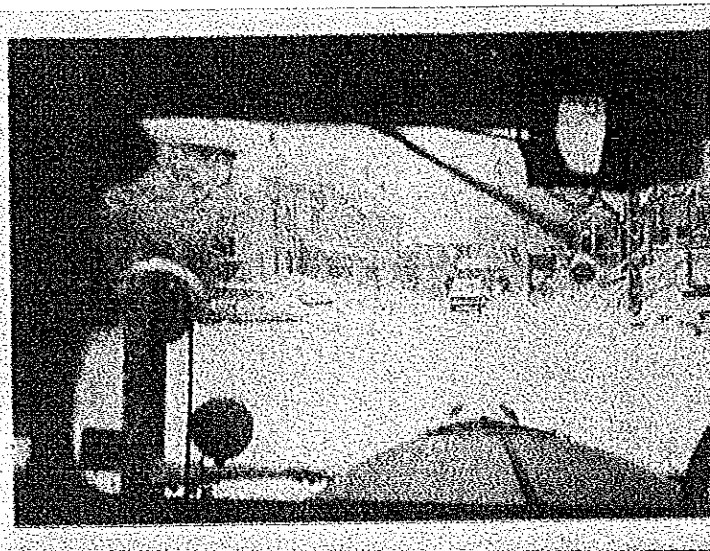
COMMENT FAIRE DU SKI À BOUSTIGUE

C'est une journée de travail paisible, puisque la neige tombait à Grenoble en cette fin Janvier. Déjà 5 cm au sol, le temps est exécrable. Il neige sur toutes les Alpes jusqu'en plaine. Je me surprends à rêvasser : 5cm à Grenoble, 20cm à Corps, 50cm à la Salette, 1m au-dessus de 2000m...

A la fin du travail vers 18 heures, une idée me parcourt l'esprit. Demain la reprise est à 13h30, la météo

est optimiste, une matinée devant soi, un montagnard découverté pas très loin... « Suis moi, ça risque d'être marrant ! »...

Nous voilà en voiture à '15 à l'heure' dans les rues de Grenoble en direction de Corps. Vers 19h30 la rampe de Laffrey se dresse devant nous. La D.D.E. a rendu les armes et les gens normaux sont au chaud chez eux. Il y a quelques fous dans la tourmente qui essaient de forcer la nature. C'est dantesque, la visibilité est de 5 m, les flocons sont gros comme des crêpes. La couche commence à se reconstituer sur la route, 20 cm de neige fraîche, la voiture commence à peiner. Pas question de mettre les chaînes, on



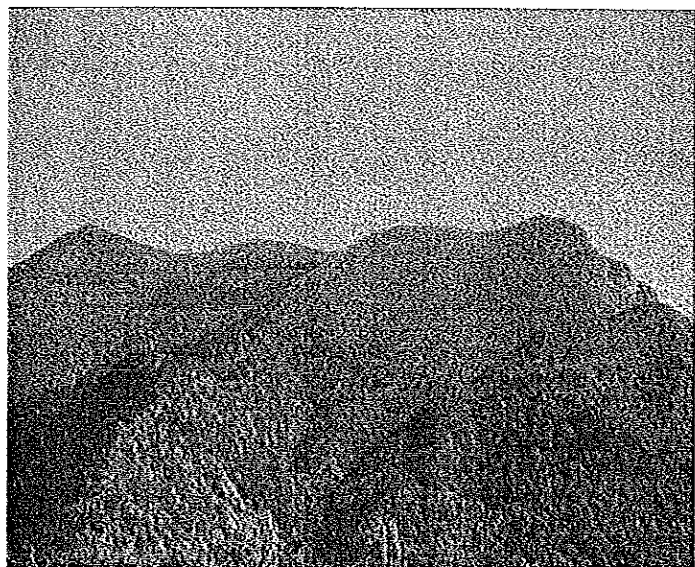
risque de perdre le moral. Les 3 derniers kilomètres se font en marche arrière, c'est plus efficace avec la pente. Le torticolis fera son apparition dans Laffrey. L'obstacle franchi, le reste n'est pas de tout repos. Après quelques travers et 3 heures de route, on se gare à Corps dans 40 cm de neige.

Un petit repas, aussitôt couchés, aussitôt levés, avec un départ à 7h30 à pied, les skis sur le sac via le chemin du Cliché. Mise en place des peaux de phoques à 8h30 à l'entrée du parc, à la lisière de la forêt on pousse la neige avec les cuisses, on rit comme des gamins. Vite, façon de parler, direction épaule sud. En principe la neige ne s'amoncelle jamais là. La trace est beaucoup plus facile à faire. A 9h30, avec l'arrivée du soleil sur la crête, on débouche au sommet du Petit Journal. La blancheur est éclatante, la pente 'non avalancheuse' est immaculée, il y a 60 cm de neige poudreuse. La descente sera brève, 400 m de dénivelé jusqu'au bois, mais certainement féérique.

Les premiers virages donnent le ton, ils s'enchaînent avec une facilité déconcertante. La poudre vole avec la vitesse, l'impression de surfer une vague est bien réelle. Le rythme de la descente est très soutenu, on sillonne la pente « jusqu'à plus soif ». Les traces laissées sur la montagne sont magnifiques, elles se verront de loin et longtemps depuis la route de Grenoble. Le temps presse : la descente du bois, la citerne, la rue de la Côte, on déchausse, la voiture direction Grenoble. La D.D.E. avait bien fait son travail.

L'après-midi s'est déroulé normalement, mais nous étions entre rêve et réalité, avec l'impression d'avoir vécu une matinée un peu particulière.

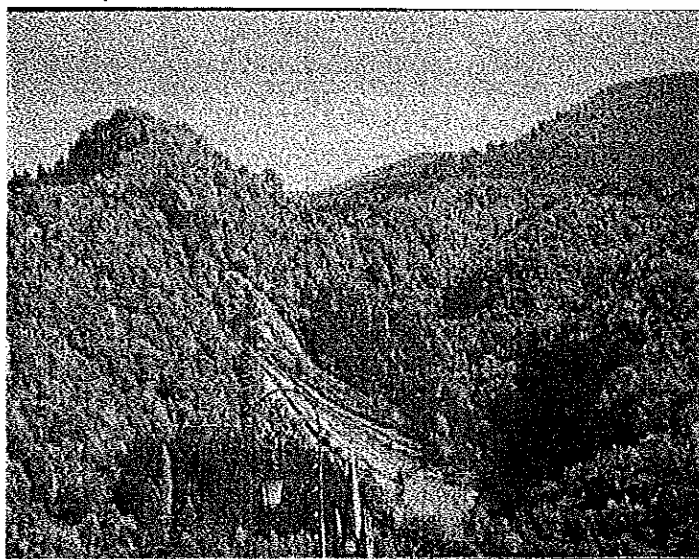
À BOUSTIGUE
LA FORÊT DE CHABOULANCE A 40 ANS



Vous le savez certainement, l'O.N.F. (Office National des Forêts) est chargé de l'entretien des forêts et des sols de nos montagnes. Ses agents façonnent le paysage et nos horizons.

Si vous regardez vers l'ouest, après l'Obiou, sur le Châtel ou Bonnet de Calvin, la forêt a poussé sur tous les flancs de la montagne. Elle a été plantée il y a un peu plus de cent ans pour éviter le ravinement des sols. On peut dire que c'est une réussite.

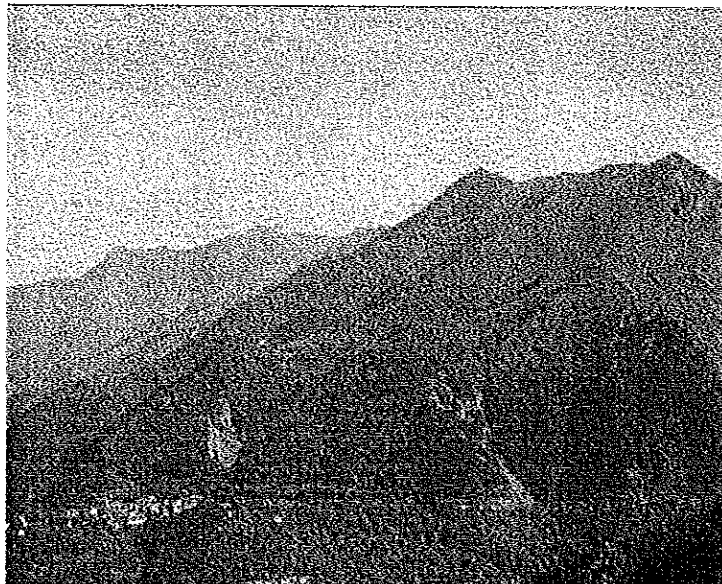
Plus récemment, à partir des années 60, au-dessus de chez nous, sur les pentes du Grand Journal, le Bois de Chaboulance a été créé de toutes pièces par l'O.N.F. L'objectif était de consolider les sols et surtout d'éliminer les avalanches annuelles qui descendaient par la Combe de Chaboulance et celle de Reviron. Certaines années, elles traversaient le ruisseau de la Sézia et s'arrêtaient sur les premiers contreforts des Ravioles



Les derniers gros travaux entrepris par l'O.N.F., chargé par la Commune de Corps de réaliser des reboisements paravalanches sur banquettes au Journal, datent de 1992. Ils ont consolidé et regarni les banquettes existantes et en ont créé de nouvelles dans les vides

restants. La montagne est mise en forêt sur la totalité de son flanc avalancheux. Le délai d'exécution est fixé au 31 Décembre 1992 et le coût des derniers travaux s'élevait à l'époque à 156 552 F TTC.

L'allure de la pente a changé, plus d'avalanches...les chevreuils, les sangliers, les coqs ...etc.... ont pris possession des lieux et l'on peut se perdre dans les pins, épicéas et mélèzes qui ont grandi jusqu'à aujourd'hui. Certains font plus de 5 m de haut.



ON CHASSE AUSSI A BOUSTIGUE, MAIS...

Levé très tôt, un peu avant le jour. Toute la nombreuse famille est là, pour le café du matin, les chiens sont déjà embarqués dans les voitures. Sans tarder direction Boustigue. Les chiens seront lâchés en haut de la forêt de Chaboulance sous le Grand Journal dans les paravalanches pour pousser les sangliers hors de cette forêt qui leurs sert de refuge et de cache.

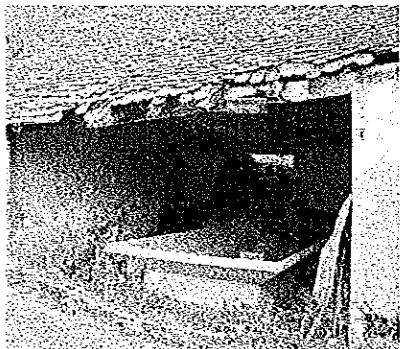
Aujourd'hui les postes seront sur la crête entre le Grand Journal et le Petit Journal. Dans cette zone les sangliers seront à découvert dans l'alpage et tant pis pour eux s'ils traversent le secteur.

Ce jour là « seigneur sanglier » a été peut être plus malin que les chasseurs. Il a décidé de rester caché sans bouger les feuilles étaient encore sur les arbres, il a peut être induit en erreur la meute de chien, il paraît que c'est une bête intelligente qui ne fait jamais 2 fois la même fausse manœuvre et c'est pour cela que sa chasse est intéressante. Mais ce jour là il y avait aussi 80 km/h de vent du nord sur la crête avec un froid insupportable. L'abandon de poste ne s'est pas fait attendre.

Bredouille cette grande famille de chasseur sait bien qu'avec les sangliers c'est souvent partie remise n'est ce pas Raymond.

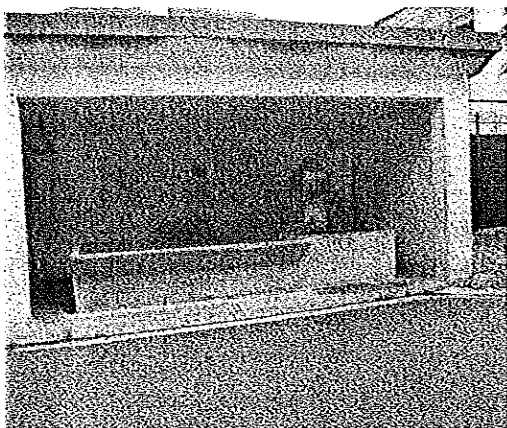
PATRIMOINE ARCHITECTURAL : LES LAVOIRS

A notre époque, où la technologie nous offre confort et facilité dans la vie quotidienne, nous avons tendance à oublier que pour nos grands-mères et arrière-grands-mères tout ne fut pas aussi simple. Tâche ménagère d'importance, la lessive en est un bel exemple et nous permet de nous pencher sur les lavoirs de Corps.

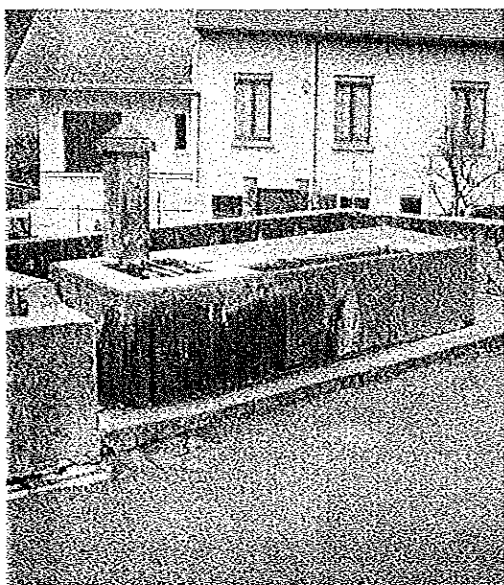


C'est au XVIII^{ème} siècle que l'eau de la montagne arrive enfin à Corps.

Les incendies successifs qui détruisirent plusieurs centaines de maisons avec des toits en chaume ont poussé les habitants du bourg à installer l'eau courante.



D'abord dans le « Barquier », sur les Fossés, ensuite dans d'autres bassins et petit à petit, au XIX^{ème} siècle, dans des lavoirs pour permettre aux femmes de faire de grandes lessives quelques fois dans le mois.



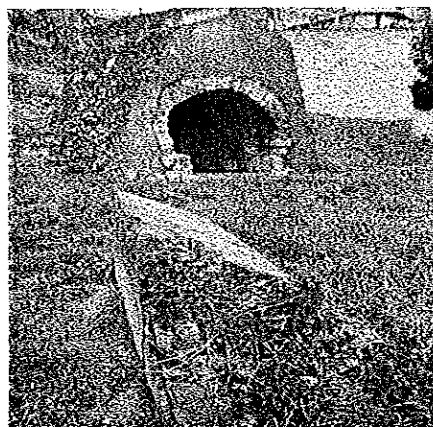
Cette tradition permettait aux maîtresses de maison de se raconter et d'échanger les potins du village en lavant et battant le linge.



L'arrivée de la machine à laver automatique a fait disparaître ces moments privilégiés de convivialité et d'échange d'informations, qui à l'époque remplaçaient le « Petit Corpatus ».

Les dernières personnes qui ont utilisé les lavoirs ont dû le faire encore dans les années 70.

Il reste aujourd'hui les vestiges, encore bien entretenus pour certains, de ces lieux hauts en clameurs, (dommage que l'on n'ait pas d'enregistrements sonores) qui ne seront jamais remplacés ni par des soirées « télé » ni par des « cyber-centres ».



PATRIMOINE : HISTOIRE DE CORPS

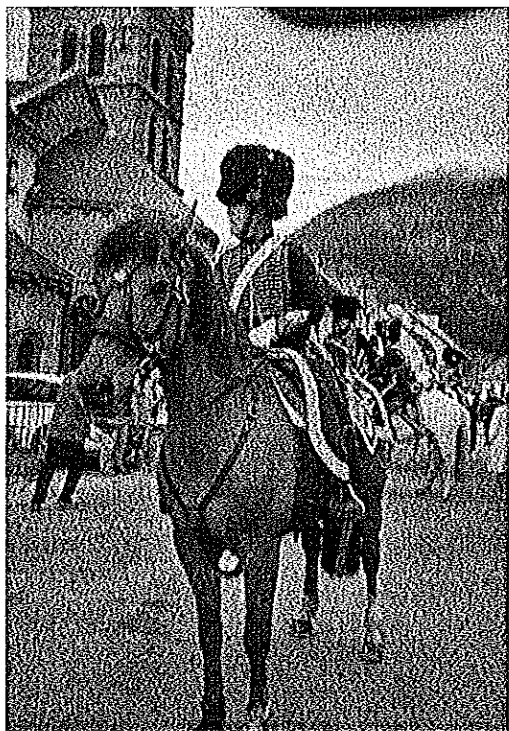
Des origines au XIX^{ème} siècle - 5^{ème} partie

D'après « Notes sur l'Histoire de CORPS » de Henri Durand (1911)

L'EMPIRE

En 1806, un nouvel instituteur est nommé à Corps. Les classes ouvrent l'été de 5 heures du matin à 11 heures et de 13 heures à 20 heures.

En 1810, le nouveau Maire de Corps prête serment à l'Empereur. L'année suivante, la dette de Corps est supprimée. Le 23 Avril 1821 à midi, le feu se manifeste à la cheminée d'une maison du Quartier des Guérauds. Le vent soufflant avec violence, le feu se propage rapidement par les toits et incendie 204 maisons en moins de 3/4 d'heures. L'imprudence d'une femme, qui avait abandonné sur le feu une poêle pleine d'huile, est à l'origine de cet événement dont elle fut la première victime. Plusieurs personnes ont péri dans les flammes et la halle, l'hôpital, le presbytère, le four et la caserne de Gendarmerie furent incendiés.



Le 17 Octobre 1824 est construit l'ancien Pont du Sautet. En 1825, le Préfet s'oppose aux travaux de réfection des fontaines de Corps, les finances de Corps étant au plus bas. En 1831, la population de Corps est de 1237 habitants. On construit au-dessus de la Mairie une salle de Justice de Paix. Une deuxième classe est créée à l'école. En 1839, le Pont du Sautet, en bois, menace ruine. Le Conseil en demande la reconstruction en pierre. Le pont suspendu, à péage, fut construit en 1842. Le péage fut supprimé en 1885. Le 20 Avril 1841, on songe à construire une école de garçons. Le projet mettra 50 ans à aboutir. En Novembre 1841, le cimetière est agrandi. On construit une clôture avec les offrandes des habitants. En 1843, on construit le tambour de l'église. On décide également de réparer le vieux pont d'Ambel. Cette même année, une compensation financière est accordée par l'Etat aux habitants touchés par la grêle. Cette somme sera

abandonnée par les habitants pour faire la réfection des murs du cimetière.

En 1844, le Vicaire de la Paroisse demande une augmentation de son traitement. Le Conseil refuse, se basant sur le fait que la population de Corps est chaque année moins importante. Il se réserve même le droit de supprimer ce traitement pour l'appliquer à des réparations urgentes. Le 20 Septembre, une école de filles est créée.

Le 5 Septembre 1852, le Conseil écrit au Président de la République Louis-Napoléon, lui rappelant que le grand Napoléon avait pu prendre quelques instants de repos à Corps en Mars 1815. Le Conseil exprime son regret que l'itinéraire suivi par le Président pour se rendre à Grenoble au mois de Novembre ne lui permette pas de passer par Corps, privant ainsi les habitants du bonheur de sa présence. Le 2 Décembre 1852, l'Empire est proclamé. En Mars 1853, le Conseil prête serment de fidélité à l'Empire. Les bâtiments communaux tombent en ruine et nécessitent de grands travaux. On demande l'aide de l'Empereur en rappelant à cette occasion les paroles de Napoléon 1^{er} : « Habitants de Corps, je suis heureux au milieu de vous, songez à moi dans vos besoins. »

Le 8 Août 1860, les sapeurs pompiers de Corps se rendent à Grenoble lors du passage de Napoléon III et de l'Impératrice. Le Conseil prend en charge leurs frais de déplacement. En Mai 1862, le Conseil décide de vendre la caserne de Gendarmerie. L'Evêque de Grenoble propose d'acheter l'immeuble pour y installer une école tenue par des frères.

Le 7 Février 1869, la ligne télégraphique est établie entre La Mure et Corps. En 1870, une fanfare est créée. Le 9 Septembre 1870, le Conseil délibère sur la création de la République. Le 6 Mai 1873, la demande est faite d'une ligne de chemin de fer passant par La Mure, Valbonnais, Corps, Gap. Cette demande n'aboutit pas. En 1892, les Missionnaires de La Salette entreprennent de faire construire par leurs propres moyens une ligne passant par La Mure et Valbonnais et qui aurait gravi la montagne de Gargas. L'émoi fut vif dans la région, des pétitions circulèrent. Un projet passant par Corps fut élaboré. Le projet fut repris au compte de l'Etat, le tracé définitif fut exécuté en 1910, il faudra 6 ans de travaux pour faire ce chemin de fer à traction électrique.

Le 7 Mai 1873, les Missionnaires de La Salette ayant agrandi le chemin de Saint Julien, le Conseil s'oppose à ces travaux et intente des poursuites contre les Missionnaires qui voulaient faire en sorte que les Pèlerins ne passent pas par Corps.

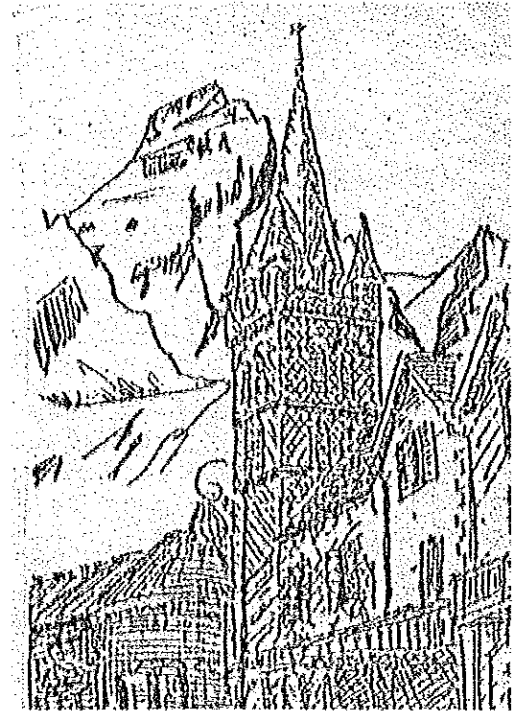
Le 7 Décembre 1873 est créée une école laïque de filles. Le 17 Août 1874, le Conseil vote enfin la construction d'une école de garçons (qui se fera en fait 22 ans plus tard). Le 7 Février 1875, la Commune acquiert un terrain pour établir le cimetière protestant.

CONCLUSION

Il est facile de suivre la vie de Corps au fil des âges. L'évolution des mentalités est flagrante : d'abord, nous voyons des habitants ne possédant rien, inhabiles à disposer de leurs biens, puis, prenant conscience de leur force, ils engagent des procès contre les nobles pour devenir presque libres.

La transformation du bourg a été longue. La petite cité féodale, serrée dans ses remparts, est mal bâtie : les rues sont étroites, les maisons sont enchevêtrées les unes dans les autres. Mais n'est-ce pas son charme aujourd'hui ?

Laissons la conclusion à l'auteur de l'ouvrage, Monsieur Durand : « Au premier aspect tout paraît rude, langage, gestes, mais une fois la glace rompue, on voit que le cœur est bon. Le territoire, la vie difficile à gagner ont déteint sur le caractère ; mais nulle part nous n'avons vu des gens plus secourables pour les malheureux. La nature est rude, la vie est pénible, c'est en s'aidant qu'on la rend meilleure. Il reste encore à faire, ce sera l'œuvre des jeunes générations. »



PAGE RÉTRO : LE PETIT CORPATUS

La rubrique qui vous permet de replonger dans le passé de votre gazette préférée.

A l'heure où les Sapeurs-Pompiers de Corps auraient bien besoin de quelques bonnes volontés supplémentaires, nous avons retrouvé un petit article les concernant dans le n°33 b du « PETIT CORPATUS » (Juin 1979) que nous vous présentons ici.

Leurs tâches sont très diverses et, le plus souvent, empreintes de difficulté.

N'oublions pas que ces volontaires sont au service non seulement de la population humaine, mais aussi des animaux en détresse...

ARTICLE DU « PETIT CORPATUS » N°33 b Juin 1979

« PÉRILLEUX SAUVETAGE D'UN CHIEN PAR LES SAPEURS-POMPIERS »

« Le 30 Avril, vers 16 heures, un automobiliste de passage signalait à la Brigade de Gendarmerie de Corps qu'il venait d'apercevoir un chien dans les falaises du Motty, à proximité du pont surplombant le Drac.

L'animal ne pouvait plus bouger, car à cet endroit la falaise est abrupte et le torrent a un fort débit.

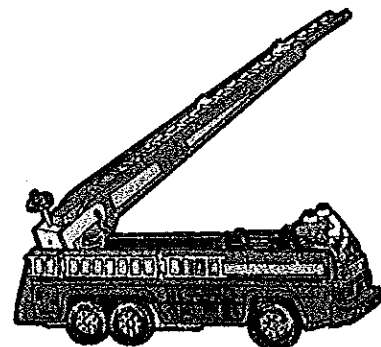
Les sapeurs-pompiers de Corps étaient aussitôt avisés et se rendaient sur les lieux avec le matériel de treuilage.

En raison des difficultés et du danger dus aux chutes de pierres, Mr Claude Jourdan, muni d'un gilet de sauvetage, descendait en rappel aidé par le Lieutenant Roger Rivière

et MM. Joseph Ferrière et Bernard Brunet du corps des sapeurs-pompiers de Corps.

C'est après plus d'une heure d'efforts que le chien a pu être ramené au sommet de la falaise. L'animal, très éprouvé, a été réconforté et se trouve actuellement chez des particuliers. La bête a vraisemblablement été abandonnée par ses maîtres et jetée dans le ravin. L'auteur de ce geste peut être sûr qu'il a commis un bel acte de lâcheté.

La parfaite coordination entre la Brigade de Corps et les sapeurs-pompiers a permis de sauver ce chien d'une mort certaine ».



FOOTBALL-CLUB SUD-ISÈRE

La gazette du stade de Corps

Si vous voulez savoir quel temps il faisait le Samedi 23 Novembre, il fallait voir l'état des vestiaires après les matches ! De l'eau, de l'eau et des joueurs de football. Les 13 ans ont fait un brillant match nul contre Fontaine (2-2), l'égalisation de Fontaine est heureuse : le gardien, en plongeant, a fait de l'aquaplaning sur la pelouse imbibée et s'est arrêté 1 mètre après la ligne de but. Dommage !

Les 15 ans commencent à dominer leur sujet. Ils sont en gros progrès, ils ont pris de l'assurance et ont moins de complexes qu'en début de saison. Ils recevaient Vallée de Gresse. Score 3 à 2, après avoir mené 3 à 1. Deux buts d'Etienne Monin. C'était une belle journée de foot sous une pluie battante. Tant pis pour ceux qui sont restés devant la télévision.

Samedi 30 Novembre, les 15 ans, déjà qualifiés pour le prochain tour de coupe repêchage, rencontraient une équipe de la Vallée de Gresse un niveau au-dessus. Sur un terrain boueux, contre des gabarits supérieurs, ils ont tenu le score de 2-1 jusqu'à 10 minutes de la fin, avant de craquer et de s'incliner sur le score de 5-1. Bon match de préparation qui a permis de faire tourner l'effectif.

Le Dimanche 1^{er} Décembre, les 18 ans se sont inclinés 4-2 devant une bonne équipe de Villeneuve après avoir mené à la mi-temps 2-1. Quelques absences ont diminué le rendement de l'équipe. Stéphane Bondarnaud a ouvert le score d'un magnifique lob sur une contre-attaque pleine de vivacité.

Dimanche 8 Décembre : la pluie de Novembre s'est enfin arrêtée, le froid arrive tout doucement mais nous laisse un peu de temps avant la neige pour finir les matches à domicile. L'équipe première Seniors recevait les Tunisiens de St-Martin-d'Hères sur une pelouse en mauvais état (intempéries de Novembre). 0 à 0 à la mi-temps.

L'équipe 1 du Sud-Isère a montré qu'elle était leader de sa poule en Promotion de District à partir de la 50^{ème} minute. A 2-0, les visiteurs baissaient les bras. A la fin du match, le score était de 6 à 0, le F.C. Sud-Isère confortait sa place de Champion d'Automne à domicile.

Dimanche 15 Décembre, l'équipe réserve Seniors recevait Jarrie-Champ.

Après les 6 à 0 de l'équipe 1 la semaine précédente, c'est un 8 à 0 que nos joueurs ont réussi pour clore les matches de cette année 2002 et ils terminent 2^{ème} de leur poule avant les matches retour.

Les Seniors 1 sont Champions d'Automne ; il reste à souhaiter que la fin de saison soit identique pour ces deux équipes et l'on fêtera alors deux accessions en division supérieure.

Samedi 21 Décembre, une réunion de la commission technique du F.C.S.I. s'est tenue à la Mairie de Corps, réunissant une trentaine de dirigeants afin de faire le point des résultats sportifs de toutes les équipes à la mi-saison.



A l'occasion de la nouvelle année 2003, le Président du F.C.S.I. remercie tous les sympathisants et membres bienfaiteurs du club et souhaite une bonne année sportive à tous.

MONTAGNE : LES ROUIES

Les Rouies (3589 m), le deuxième sommet du Valgaudemar, situé presque au bout de la vallée. On l'appelle aussi la Grande Roche.

Du Gioberney, c'est une paroi impressionnante, avec une barrière de séracs bleus qui s'effondre de temps à autre. Sur cette face, des voies d'escalade célèbres, comme la voie de la Rampe et la Rebuffat. A gauche des séracs, un couloir facile vous emmène au Col des Rouies et vous permet un accès facile sur la plateaux glaciaire des Rouies. Au bout de celui-ci, une petite pente à 40° vous propose le plus beau, le plus haut, le plus central, le plus facile des panoramas du Valgaudemar.

C'est ici, sur ce sommet, que l'on doit découvrir la haute montagne ; c'est ici que l'on doit apprendre la progression sur un glacier ; c'est ici que l'on a l'impression d'avoir accompli un exploit. C'est aussi en passant par le Refuge du Pigeonnier, un des plus célèbres, chez l'incomparable Georges, le maître des lieux, que l'on sera un peu plus montagnard.

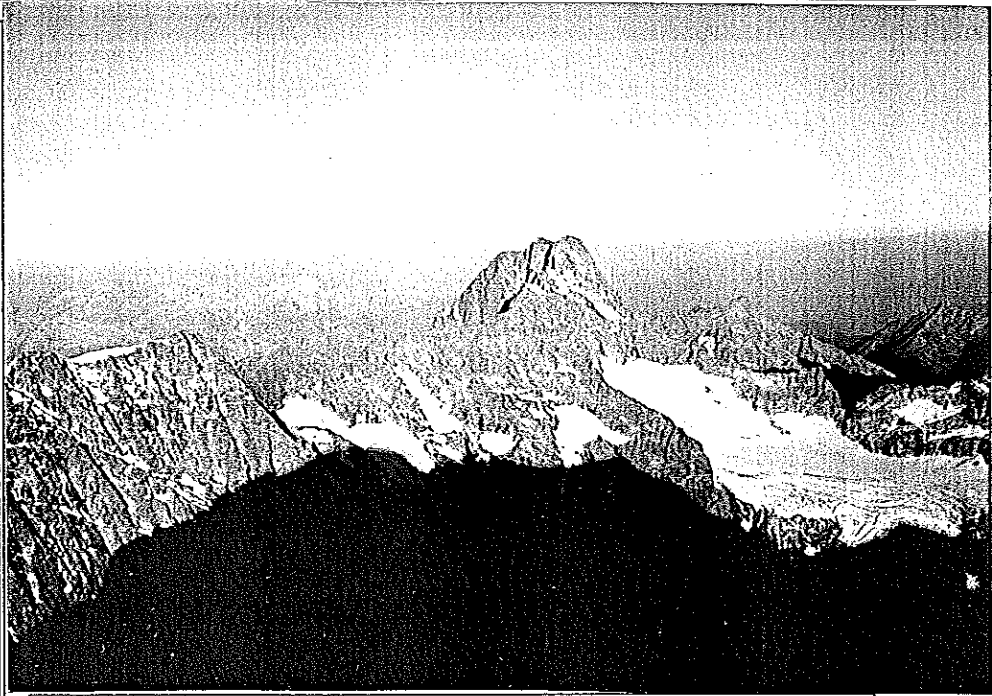


Photo du haut : Vers 7 h du matin, à 3589 m, le sommet des Rouies. La vue vers l'ouest est dégagée, après l'ombre de la grande montagne, la Cime du Vallon, l'Olan et le glacier des Sellettes. Au fond, sur la gauche, le Dévoluy et l'Obiou et, à droite, le Vercors et le Mont Aiguille.

Photo du bas : A l'est, le glacier des Rouies à nos pieds et, dans la continuité, l'arête enneigée de la Pointe Duhamel et le Pic du Vaccivier. Au fond à gauche la Barre des Ecrins, à droite l'Ailefroide, le cœur du Massif des Ecrins.

Il faut admettre que l'Antarctique reste le territoire privilégié du rêve et ne devienne jamais un objet de convoitise pour les tours-operators. Faute de quoi l'immensité parfaite peut se transformer en paradis perdu. Toute réalisation du désir tue le désir. C'est lorsque ce continent de glace est rare qu'il est capable de véhiculer l'énigme et la magnificence. Il faut accepter de se contenter de ne le toucher qu'à travers les témoignages ramenés par les privilégiés. Loin de tuer nos rêves, ces visions les alimentent et laissent exister un territoire où tout est possible, y compris un monde qui ratifie le plus grand traité de paix jamais édicté : le traité de l'Antarctique. En publiant ces images, en publiant toutes les images de toutes les montagnes, nous avons toujours le sentiment de révéler un secret. A nous tous d'apprendre encore et encore que la Terre est un milieu fini et qu'il ne peut exister d'attitude calquée sur « après moi le déluge ». Je me méfie de tous les sanctuaires, je me méfie des lieux réservés ou interdits. En général, cela signifie qu'une élite s'en empare. Mais comment ne pas être attentif à l'envahissement du monde et au peu de cas que nous faisons parfois des beaux lieux de la planète ? L'éducation est le seul moyen d'espérer que chacun d'entre nous ait la conscience de la fragilité de notre monde. C'est encore un luxe de nantis et c'est déjà une obligation pour tous : connaître pour respecter, connaître pour apprécier, connaître pour aimer. Les alpinistes, qui ont depuis deux siècles la responsabilité et la chance d'explorer les coins de terres parmi les plus splendides, ont tout intérêt, s'ils veulent poursuivre leur jeu, à choisir la voie exigeante de la connaissance et du respect. Pas de choix, pas d'alternatives, simplement l'obligation d'être les gardiens de la planète. C'est la seule issue, le seul impératif pour que l'énigme demeure. L'énigme, source de joie.

Jean-Michel ASSELIN



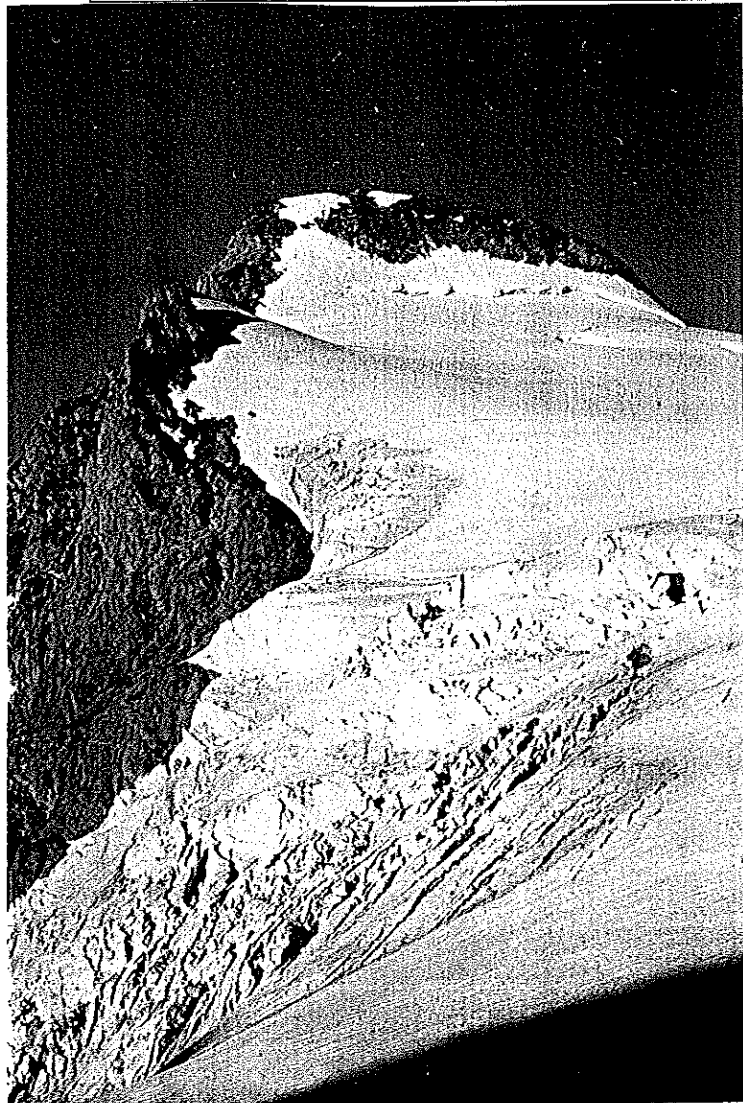
MONTAGNE : LE FAUX COL DES ROUIES

Le faux Col des Rouies (le vrai est un peu plus haut sur le glacier), sommet du couloir versant sud qui donne accès au plateau (3134 m). Il y a des cols qui valent des sommets, ce col fait partie de ceux-là. A cette altitude, vous prenez la mesure de la haute montagne, la vue sur le sommet, le glacier et les séracs au petit matin est un émerveillement. La vue plongeante sous la corniche du col vous permet de découvrir le glacier du Chardon et vous donne une notion de l'abîme. L'immensité de la face ouest de la Barre des Ecrins vous fait prendre conscience de la dimension de ce milieu naturel. Si, au départ du Refuge du Pigeonnier, la force vous manque pour envisager le sommet des Rouies, montez jusque là et contemplez, contemplez...



Photo du haut : la corniche du col, au fond la Barre des Ecrins avec le glacier du Vallon de la Pilatte et le Pic Coolidge.

Photo du bas : le soleil se lève sur les Rouies ; à gauche l'arête de la Rebuffat (voie), la voie normale qui mène au sommet suit la pente de neige et, au premier plan, les séracs que l'on peut voir du parking du Gieberney.



Je suis curieux... et tenace. Je voulais donc voir une fois de plus le Raid Gauloises. Qu'est-ce qui fait courir des gens, dont beaucoup de montagnards, dans des paysages où il convient de se poser ? Plus encore qu'en Equateur, cette virée un peu folle au Tibet et au Népal – mes pays d'amour – me semblait aller à contre-courant de ce que l'on gagne à vivre là-bas : l'oubli du temps. Or, qui de plus talentueux avec le temps qu'un compétiteur, le nez vissé dans son chrono, se débattant avec les heures et les minutes toujours trop courtes, toujours trop longues ? Il faut déceler, en parlant, ce qu'aucune photo ne dit, ne montre. Mais comment parler à des gens qui sautent d'un vélo pour se mettre à courir ? Alors, on regarde les visages. Tous un peu semblables. Des visages concernés par la fatigue. Il s'y trace comme des rides, on y voit comme une gravité.

Ils courent. Rien ne le justifie. On se dit qu'il doit y avoir du plaisir. On se dit que c'est peut-être comme une course en montagne, qu'il existe un sommet, qu'il existe une conquête, qu'un enjeu secret les fait avancer. On pense que le sentiment de l'équipe, tout comme celui de la cordée, bouleverse à ce point que la vie a le droit de se résumer à un simple jeu inutile. On se dit qu'ils ne voient rien et puis, au bivouac, ils racontent un enfant dans la rivière portant un très gros poisson-chat. On se dit alors que les yeux sont malins, qu'ils distinguent l'essentiel, même quand le corps les enferme. On se dit surtout, et très vite, que l'on n'est pas à la place de celui qui les regarde passer ; qu'on les envie de ne rien faire, eux qui courent, suent, toussent, eux qui s'amuse.

Quand j'étais enfant, j'avais été à la mer de glace. J'avais pris le train du Montenvers, touriste parmi les touristes – de ceux que les alpinistes regardent de temps à autre avec condescendance. Il y avait dans la foule, justement, des alpinistes. L'un d'eux ne m'a pas méprisé. Je ne savais pas ce qu'il faisait. Il était juste différent. Je portais mes habits du dimanche. Il portait une corde sur l'épaule. Je l'ai envié et je suis devenu alpiniste.

Alors voilà, quel que soit le côté de la barrière, il est une chose qui compte : l'attention et le respect que l'on porte. Il est facile d'aimer ce que l'on comprend, ce qui va de soi, ce qui est aimable. Il est complexe et mille fois plus intéressant d'aimer ce qui ne nous convient pas exactement, ou ce qui nous pose question. Une copine qui courait les Gauloises, qui est d'abord une alpiniste, m'a envoyé ce témoignage : « Quelle chose étrange que d'aimer se mettre à l'envers de la sorte. A travers le Tibet, à travers le Népal : le jour, la nuit, le jour, en fondu enchaîné. S'enfoncer dans ces contrées envoûtantes et se noyer au tréfonds de soi-même, c'est s'embarquer au pays de l'ailleurs. » Je crois aimer.

Jean-Michel ASSELIN

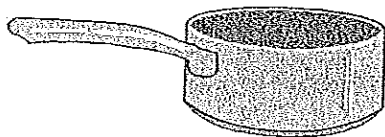
CUISINE DU TERROIR

TERRINE DE PÂTÉ

Pour deux terrines

- 1 kg ½ de poitrine de porc
- 1 kg ½ de veau ou de dinde
- 2 œufs
- 1 petit pot de crème fraîche épaisse
- 45 g de sel
- 6 g de poivre

Hacher et mélanger tous les ingrédients.
Les mettre dans deux plats à terrine.
Cuire les terrines au bain-marie dans le four (210 °C)
pendant 1h30.
Les laisser refroidir dans le four après cuisson.



TARTE AUX NOIX

Pâte brisée :

- 200 g de farine
- 100 g de beurre
- 1 jaune d'œuf
- 4 cl d'eau
- 1 pincée de sel
- 30 g de sucre

Garniture :

- 100 g de cerneaux de noix
- 3 dl de crème fraîche
- 120 g de sucre
- 2 œufs
- l'intérieur d'une ½ gousse de vanille

Glaçage et décor :

Mélanger un peu de rhum avec du sucre glace et décorer de cerneaux de noix.

Préparer la pâte avec tous les ingrédients et la laisser reposer au frais.

Mixer les noix et mélanger tous les ingrédients de la garniture.

Cuire dans un moule au four à 190 °C pendant 30 mn.

Laisser refroidir, puis étaler le glaçage et décorer.

TOURTONS DU CHAMPSAUR

Pâte :

- 1 kg de farine
- ½ verre d'huile
- 3 œufs
- 1 pincée de sel

Purée :

- 1 kg de pommes de terre
- 2 cuillerées de crème fraîche
- 1 tomme fraîche
- 1 petit poireau
- 1 petit oignon
- Sel, poivre

Faire la pâte en mélangeant les ingrédients et la laisser reposer.

Faire cuire les pommes de terre, puis les écraser. Ajouter l'oignon et le poireau hachés, la crème, la tomme et l'œuf. Bien étaler la pâte, répartir la purée par petits tas sur la moitié de la pâte et rabattre l'autre moitié par-dessus. A l'aide d'une roulette, découper les tourtons et les faire frire dans l'huile bien chaude.

La purée peut être remplacée par une compote de pommes ou de pruneaux.



Ces recettes nous ont été aimablement transmises par Mme Claudine Porcero.

Pour les prochains numéros, nous remercions par avance toutes celles et tous ceux qui voudront bien nous faire part de recettes locales, y compris les variantes d'un même plat.



JARDINAGE DE SAISON :

Les cendres de bois

Les cendres provenant de nos cheminées ou du barbecue, dans la mesure où elles sont issues de bois et non pas de déchets, possèdent de multiples vertus et peuvent trouver une utilisation judicieuse au jardin.

Pour s'avérer utiles, les cendres doivent provenir de bois franc comme le chêne, le hêtre, le peuplier, et non de bois résineux, de bois peints, de papiers glacés, plastiques, ou autres déchets. Les « bonnes » cendres possèdent de multiples propriétés utiles au jardinier. En outre, avec le retour dans nos maisons des poêles à combustion lente, des foyers ouverts ou fermés, des inserts, le problème de l'évacuation des cendres se pose. Plutôt que d'en remplir la poubelle, il est préférable aux jardiniers de connaître les propriétés de ce résidu qui, employé de façon prudente, ne nuit aucunement à l'environnement.

Un apport de vitamines

Les cendres de bois présentent un fort taux de calcium et de potassium. Incorporez-en un peu autour des arbres fruitiers, des vignes et des légumes-fruits comme la tomate ou le melon. Ces derniers bénéficieront profitablement de cet apport de vitamines.

Un anti-nuisibles

Répandues en couche mince autour des légumes-racines, des courges, des concombres, des pois et même des hostas, elles empêchent l'installation de certains nuisibles.

En effet, les limaces et les escargots se déplacent grâce à une pellicule de mucus à forte teneur en eau qu'ils déposent sur le sol au fur et à mesure de leur avance. C'est cette fameuse trace brillante qui trahit souvent leur présence sur vos plantes. Cette sorte de « salive » leur permet de surmonter quantité d'obstacles.



Limaces et escargots répugnent à circuler sur une surface recouverte de cendres.

A l'inverse, si le support sur lequel ils se meuvent « déshydrate » leur pellicule de mucus, la difficulté limite leurs déplacements et évite l'envahissement de vos plantes. Il suffit alors de parsemer le potager de poudre d'algues calcaires, de sciure de bois, de cendres de bois ou d'aiguilles de pin, pour décourager les envahisseurs.

Autres avantages

- A petite concentration, la cendre aide également à relever le pH du sol.
- Vous pouvez également l'utiliser cet hiver pour faire fondre la glace sur les trottoirs ou dans les allées du jardin. Contrairement au sel qui agit comme un véritable désherbant, elle ne nuira en rien à vos plantations.
- Son pouvoir désodorisant en fait un excellent adjuvant dans la litière du chat comme déodorant.
- Ajoutée au compost en très petite quantité, elle lui apportera un surplus d'éléments minéraux. Attention toutefois, trop de cendre peut ralentir la décomposition.

► SAVOIR PLUS

Attention aux excès

Ce n'est pas parce que la cendre est un produit naturel qu'elle s'avère non polluante.

Si vous la répandez en trop grande quantité, ses aspects bénéfiques se transformeront en poison.



CHOYEZ VOS ALLIÉS AILÉS !

C'est l'hiver, pensez à nourrir les oiseaux qui ont choisi votre jardin pour domicile. Il s'agit là d'auxiliaires particulièrement précieux, même si certains d'entre eux peuvent occasionner, au printemps, quelques dégâts sur les semis ou sur les bourgeons de vos arbres fruitiers. En une journée, le printemps revenu, six mésanges peuvent consommer 7 000 œufs de papillons. En une heure, un rouge-gorge consomme 500 mouches. Un couple de moineaux fournit à sa nichée 4 000 insectes volants par semaine.

Ces amis du jardin souhaitent, en ce moment, des graines, naturellement, mais aussi de la matière grasse (notamment les mésanges) sous forme de pains spéciaux du commerce ou d'un paquet de margarine, le tout accroché à une branche d'arbre ou dans une mangeoire hors de la portée des chats. N'oubliez pas qu'ils doivent boire également, en évitant que l'eau ne gèle trop vite.

CARNET DU JOUR

CARNET ROSE

C'est avec joie que nous avons appris la naissance de :

- HANNA** Fille de Christine et Pierre BEJAJI
Sœur de Elena et Grégoire
Petite-fille de Colette BONDARNAUD
Et de Nicole et Gérard MEYZENC
Arrière-petite-fille de Arlette GARNIER.
- MERLIN** Fils de Marine et Patrick LAZARE
Petit-fils de Martine et Pierre ACHARD
Arrière-petit-fils de Mme Charley BLANC.
- MATHIS** Fils de Stéphanie PIERRE et David CHAIX
Petit-fils de Marie-Claire et Denis CHAIX
Et d'Aline et Dominique PIERRE
Arrière-petit-fils de Suzanne et Louis CHAIX
Et de Solange et René ROSIER.
- SENGAR** Fils de Sylvie et Michel VINOURE
Petit-fils de Marie-Jeanne et Roger ALEX.
- EMILIE** Fille de Christian et Agnès ARBOUET
Sœur de Delphine et Jérémie
Petite-fille de Jean-Claude et Mireille ARBOUET
Arrière-petite-fille de Juliette ARBOUET.
- ALEXIS** Fils de Laurence et Eric AMIC
Petit-fils de Jean-Claude et Mireille ARBOUET
Arrière-petit-fils de Juliette ARBOUET.

Sincères félicitations aux parents, grands-parents et arrière grands-parents, et meilleurs vœux aux bébés.

CARNET DE DEUIL

Nous avons appris avec tristesse le décès de :

- Gisèle PERROT** De Paris (à Corps, Place du Temple).
- Attilio ROBINO** Ancien commerçant de Corps.
- Edouard VERILHAC** De Valence.
Epoux de Marguerite VERILHAC.
- Edmond NIL** Epoux de Laurence NIL-DEFRANCE
Père de Pierre
Grand-père d'Hélène
Beau-frère de Gérard et Irène BERGÈSE-DEFRANCE
Oncle de Cécile.
- Jacques NAUBRON** Fils de Marguerite NAUBRON
Père d'Eric et Géraldine
Père et beau-père d'Isabelle et Michel DELOR
Frère et beau-frère de Chantal et Yves GELIN
Et de Jean et Paule NAUBRON
Grand-père de Maxence.

Nous prenons part à la peine des familles et leur présentons nos sincères condoléances.

RELEVÉ MÉTÉO

Le temps de ces deux derniers mois

Relevés : Robert GARAUD

NOVEMBRE :

* Moyenne des températures :

Mini : + 4,7

Maxi : + 9,7

MOYENNES NOVEMBRE 2001 : mini : + 0,3 ; maxi : + 5,5

* Températures :

La plus basse : - 0,2 (Vendredi 8)

La plus haute : + 14 (Vendredi 1^{er})

* Observations :

6 journées ensoleillées

Hauteur de pluie : 392 mm

(Moyenne des 10 dernières années : 125 mm)

1^{ère} neige de la saison : 6 cm (Samedi 9)

DÉCEMBRE :

* Moyenne des températures :

Mini : + 2,1

Maxi : + 6,5

MOYENNES DÉCEMBRE 2001 : mini : - 3,5 ; maxi : + 0,1

* Températures :

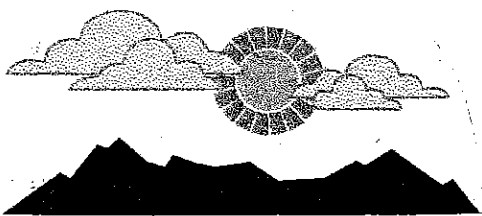
La plus basse : - 1,5 (Lundi 9)

La plus haute : + 11,7 (Vendredi 27)

* Observations :

7 journées ensoleillées

Hauteur de pluie : 111 mm



*Températures relevées sous abri
dans la cour de l'école*

PAROISSE ST PIERRE-JULIEN EYMARD



HORAIRE DES MESSES

DIMANCHE 2 FÉVRIER :

9H00 QUET-EN-BEAUMONT

DIMANCHE 9 FÉVRIER :

9H00 LA SALLE-EN-BEAUMONT

DIMANCHE 16 FÉVRIER :

11H00 CORPS

DIMANCHE 23 FÉVRIER :

11H00 PELLAFOLE

*Les horaires du mois de Mars ne nous ont pas été
communiqués.*

*Prière de consulter régulièrement l'affichage à
l'église.*



Dans le prochain numéro du PETIT CORPATUS :

- GRAND DOSSIER SPÉCIAL :
« VILLAGE DU LIVRE »
- Les Assemblées Générales des Associations
- Un reportage sur l'avant-première du film
« Petites Coupures » à CORPS

et toutes vos rubriques habituelles

Les enfants profitent
du carillon



Une démonstration de qualité



Du talent et du savoir-faire



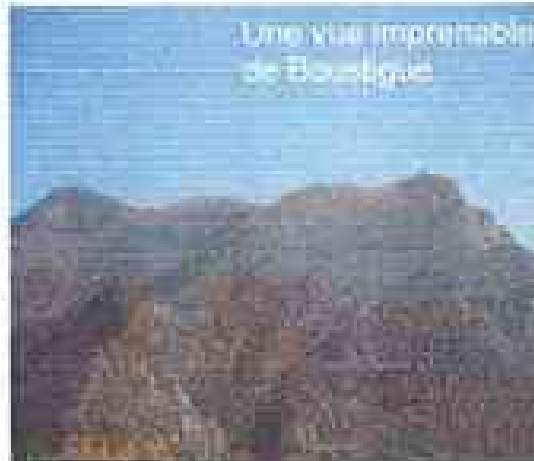
Un beau travail
haut en couleurs



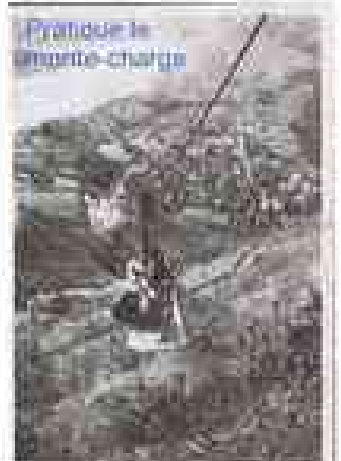
Il y avait de
la neige à l'époque



Une vue imprenable
de Boulogne



Pratiquer le
monte-charge



Une preuve que



la station faisait le plein

